

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Edition Hebdomadaire:	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

43 RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: M. 1441

RÉDACTION: M. 1441

FAIS CE QUE DOIS!

M. MONK

M. F.-D. Monk a succombé ce matin, à quatre heures, à la maladie qui le minait depuis des années et qui, depuis des semaines, ne laissait d'incertain que le terme de son énergique résistance. Ainsi s'achève, au milieu des regrets et de la sympathie générale, l'une des carrières politiques les plus intéressantes de ce temps.

Notre directeur, qui a particulièrement connu M. Monk, lui consacrera demain un article de souvenirs. Nous ne voulons pour aujourd'hui que nous incliner devant la grande figure qui disparaît et apporter à la famille en deuil nos respectueuses condoléances.

Député pendant 16 ans, M. Monk a été, par sa science du droit constitutionnel et sa culture générale, l'un des maîtres du parlement. Le jour où, pour rester fidèle à ses convictions, il abandonnait l'une des plus hautes fonctions de ce pays, le chef qu'il quittait se crut obligé de rendre hommage à son "high sense of honour". C'est le mot qui marquera cette carrière et qui, par delà les divergences d'appréciations et de conduite, résumera le sentiment de tous: amis et adversaires.

Et c'est à l'homme d'honneur, qu'amis et adversaires feront lundi les respectueuses et solennelles funérailles qu'il mérite.

A BATONS ROMPUS

M. LANGLOIS EN BELGIQUE

On voit maintenant ce que valent les démentis qui accueillent la nouvelle de l'envoi en Belgique de M. Godefroy Langlois. L'important, semble-t-il bien, était de laisser passer l'élection de Château-guay.

Sur la nomination elle-même, nos lecteurs connaissent notre sentiment. Elle n'a qu'une explication plausible: le désir d'éloigner du pays un homme qui pourrait être dangereux pour son parti, et de lui fermer la bouche en y apposant un baillon doré.

Cela, c'est une raison de parti. Du point de vue général de la province, nous ne voyons pas comment se peut justifier le choix de M. Langlois.

Il n'a aucune compétence particulière dans les questions qu'il sera appelé à traiter et, à cause de ses antécédents, c'est l'un des Canadiens-français qui ont chance d'être le moins bien vu dans les cercles officiels belges et dans une partie des milieux agricoles avec lesquels notre représentant sera forcément obligé de se tenir en contact.

Dans un domaine fort différent, la nomination de M. Langlois peut servir de pendant à celle de M. Kelly. Ou le premier Ministre a perdu le sens des proportions et des réalités, ou il a entrepris de voir jusqu'à quel point il peut défier l'opinion publique.

Quant à M. Langlois lui-même, son acceptation surprendra peut-être un certain nombre de gens. Nous, pas.

IL Y A AUTRE CHOSE

L'événement consacre aux élections d'Ontario et à sir James Whitney en particulier un article whittmanique. "La province d'Ontario, dit-il, n'a jamais eu un si bon gouvernement que le régime Whitney, et il n'y a pas de doute qu'elle tiendra à le conserver aussi longtemps que possible."

A lire ce panégyrique, on ne se douterait pas que le cabinet Whitney, qui paraît avoir rendu de réels services à la province du point de vue matériel, est en même temps responsable de l'abominable législation scolaire contre laquelle se débattaient nos compatriotes.

Aussi bien, espérons-nous que les électeurs de toutes races, qui ont le sentiment de la justice, voudront se rappeler qu'il y a autre chose dans la politique ontarienne que la question de l'abolition des buvettes et celle de la prohibition partielle. Nous espérons particulièrement que nos compatriotes de langue française sauront exiger de tous les candidats, qu'ils soient libéraux ou conservateurs, des déclarations précises et catégoriques sur la question bilingue.

RÉPONDRA-T-IL ?

L'événement affirme et réaffirme que M. Mousseau a formellement déclaré devant plusieurs personnes, avant son départ de Québec, "qu'il n'avait pas détourné de sa destination un seul sou de la somme de \$1,150 donnée par Hyland-Biddinger pour acheter les votes de sept autres membres du comité des Bills Privés", et il somme l'ancien député

té de Soulanges de dire à qui cet argent a été distribué.

M. Mousseau paraît aujourd'hui en parfaite santé. Répondra-t-il à l'invitation?

M. PYNE ET L'ULSTER

"Dans l'intervalle, dit une dépêche de ce matin à la Gazette, les journaux de Belfast conseillent aux gens de l'Ulster de se fier davantage à leurs fusils qu'au Parlement pour obtenir de l'aide". Et c'est à ces braves gens, si respectueux de la légalité que M. Pyne, qui s'indigne de la façon dont les Canadiens-français traitent ses inspecteurs, a cru devoir adresser l'hommage de sa profonde sympathie.

Il serait fort embarrassé si les susdits Canadiens-français s'avisent de suivre l'exemple de ses amis de là-bas.

Omer HEROUX.

SCRUTIN ET REPRESENTATION

M. James C. Foley, greffier de la Couronne en chancellerie à Ottawa, vient de publier un résumé des différents scrutins depuis 1896, très intéressant à revoir.

Oh y constate, par exemple, que l'électorat n'a presque pas augmenté de 1896 à 1908 et qu'il a même diminué considérablement en 1900. Cette diminution s'explique sans doute par le rappel de la loi électorale de 1885 qui donnait le même cens électoral à toutes les provinces, pour Ottawa. Depuis, Ottawa accepte le cens électoral défini par les provinces. Après 1908, l'électorat reprend son augmentation normale. Il comptait en 1911, 1,820,000 électeurs, soit 40 pour cent de plus qu'en 1900.

Par contre, la proportion des votants reste à peu près toujours la même: à chaque élection, plus du quart des inscrits s'abstiennent. En 1896, les deux-tiers seulement des inscrits votèrent, et aux dernières élections, 1911, l'abstention monta à 30 pour cent.

C'est Ontario qui en général vote le moins. Même au dernier scrutin, 213,000 électeurs n'ont pas voté. Québec vient ensuite avec une moyenne de 125,000 abstentions. La Nouvelle-Ecosse, au contraire, vote toujours avec entraînement, bien qu'elle ait moins donné aux dernières élections. Mais en 1900 on avait 105,000 votants sur 106,000 inscrits. On avait peut-être forcé la note.

Par rapport à la couleur politique de la représentation, le scrutin est encore intéressant à étudier.

Les élections de 1896 donnèrent à M. Laurier une majorité parlementaire de 27. Ses candidats déclarés avaient recueilli 405,000 suffrages et ses adversaires déclarés, 418,000. Entre les deux, cependant, s'élevaient faiblement plusieurs candidats bleus et rouges mais s'offrant sous différentes étiquettes, qui recueillirent 76,000 votes. Une fois élus, ceux-ci se rangèrent à peu près tous du côté de M. Laurier, mais il ne faut pas pour cela attribuer à un parti plus qu'à l'autre la totalité de ces suffrages. Il est plus raisonnable de les partager et de conclure qu'en 1896, le pays se divisa également.

Le pouvoir fit bientôt pencher la balance du côté de M. Laurier. Il remporta presque toutes les élections partielles de 1896 à 1900 et revint du scrutin de 1900 avec une majorité populaire de 40,000 voix et une majorité parlementaire de 51 voix. Les élections de 1904 augmen-

tèrent les deux, portant la première à 57,000 voix et la dernière 64 voix. Ce fut la marée haute du laurierisme. Les élections de 1908 réduisirent sa majorité populaire d'une vingtaine de mille voix et sa majorité parlementaire de quatorze voix. 1911 donna la majorité aux conservateurs, — 44,000 voix dans le pays et 47 à la Chambre.

Pour l'ensemble du pays, la majorité parlementaire est donc, en général, relativement proportionnée à la majorité populaire. Mais il n'en est de même pour la représentation des provinces. Ainsi l'on a vu la Nouvelle-Ecosse et la Colombie Anglaise sans représentants conservateurs durant tout un parlement, bien que le scrutin de chacun eut fortement partagé le vote populaire. Québec a été dans le même cas pendant douze ans.

A propos de Québec, le mouvement du vote conservateur depuis 1896 est instructif. De 1896 à 1900, il resta pratiquement au même chiffre — 102,884 en 1896, 103,253 en 1900, pendant que le vote libéral augmenta de 13,000. Le scrutin de 1904 donna une augmentation de 8,000 aux conservateurs et de 11,000 aux libéraux. En 1908, les conservateurs obtinrent 7,000 voix et les libéraux 18,000 voix de plus. En 1911, les conservateurs recueillirent 43,720 suffrages et les libéraux 2,105 seulement de plus qu'en 1908. Tout le monde connaît la raison. Quelques-uns ne veulent plus se souvenir, mais d'autres ne peuvent l'oublier.

Jean DUMONT.

LE DEVOUEMENT APPROCHE

Le vote de la chambre des communes en Angleterre qui a fait tomber la majorité ministérielle à 21 voix, montre bien le désir des unionistes d'accabler le gouvernement à un appel au peuple. Il ne s'agit pas d'une affaire incidente, la présence à donner aux mesures inscrites à l'ordre du jour, mais tout de même un échec dans les circonstances eût certainement affaibli le gouvernement devant l'opinion.

Ce sont les nationalistes qui ont sauvé le ministère et déjoué, encore une fois, la tactique de l'opposition. Leur en sera-t-on reconnaissant ?

Il est vrai que leur propre intérêt pour le moment est de maintenir le parti qui leur accorde le Home Rule, mais le gouvernement lui-même n'est pas moins intéressé à conserver le pouvoir qui lui permet de pousser les autres projets dont il espère tant de succès du point de vue de parti.

L'opinion se répand à Londres que M. Asquith se verra forcé d'appeler au peuple prochainement. Cela est possible. Jusqu'ici le premier ministre a réussi à passer à travers toutes les manœuvres préparées dans le but de lui imposer cette solution de la crise, mais on ne peut nier que la position du gouvernement devienne de plus en plus difficile.

Si l'une ou l'autre des factions irlandaises ne cède, M. Asquith devra choisir entre la guerre civile et l'appel au peuple.

Car si le Home Rule ne passe pas ou s'il est tellement modifié que Redmond refuse de l'approuver, c'est la défaite en chambre; et s'il est voté dans sa forme actuelle, c'est la révolte de l'Ulster.

A moins que l'Ulster décide de ne se battre que le jour où il sera exposé à souffrir tous les malheurs qu'il redoute — dans six ans.

Cela serait assez logique, mais quel désappointement ce serait pour les meneurs.

P. LAUZON.

UN ROMAN PAR MOIS

LES AMES FORTES, par G. Saint-Germain — telle est l'oeuvre que Le Devoir offre à ses lecteurs et lectrices à ces conditions exceptionnelles: la série des six bons qui paraîtront dans le journal depuis le lundi, 18 mai, jusqu'au samedi, 23, plus 3 sous à nos bureaux, ou 6 sous par la poste; dans ce dernier cas, le roman sera expédié franc de port. On pourra nous le réclamer à partir du lundi, 25 mai.

LES AMES FORTES est un roman très recommandable, pouvant être mis entre toutes les mains, et dont l'intérêt, sans jamais languir, va croissant jusqu'au dénouement. Ce n'est pas trop s'engager que de vous promettre, grâce à lui, quelques heures d'une lecture agréable et très intéressante.

IL ECRIT TROP

Il semble décidément que l'honorable député de Bellechasse, M. J.-O. Lavalée, écrive trop. Nous avons déjà constaté qu'il existait certaines différences de ton entre les deux démentis qu'il avait cru devoir opposer à notre correspondant de Saint-Charles et voici qu'un citoyen de Saint-Valier reprend à son tour l'honorable député et prétend le mettre en contradiction avec des faits établis et connus de tous.

Voici la lettre que nous adresse M. J.-E. Bélanger:

"Saint-Valier, 12 mai 1914.
"A Monsieur le Directeur
du "Devoir",
Montréal.

Cher Monsieur,

"Dans une lettre publiée par le "Devoir" d'hier, en réponse à votre correspondant de Saint-Charles, notre député fédéral, M. J.-O. Lavalée, affirme, premièrement, qu'il n'a pas été élu comme "nationaliste" (et c'est un premier mensonge); secondement, que pendant la campagne électorale de 1911, M. Armand Lavergne ne s'est montré dans le comté qu'une seule fois, à Saint-Michel (c'est un deuxième mensonge).

M. Lavalée ne doit pourtant pas avoir oublié qu'il a été élu dans Bellechasse en dénonçant la marine Laurier et la contribution Borden — ce qui était bien alors, je crois, le programme nationaliste accepté par tous les candidats oppositionnistes du district de Québec, M. Lavalée, y compris lesquels n'ont été élus que grâce à l'affirmation des principes de l'art dramatique que le fait de M. Bennett.

"Et notre député déclarant que M. Armand Lavergne ne s'est montré qu'une fois dans le comté à Saint-Michel, je ne puis que lui répondre: il n'y a pourtant pas un siècle que vous étiez choisi comme candidat dans Bellechasse en opposition à M. O. Talbot, par une convention tenue à Saint-Raphaël, trois semaines avant le scrutin de 1911. M. Armand Lavergne assistait à cette convention qui a décidé de votre élection. Le député de Montmagny fit ce jour-là de ses discours à l'emporte-pièce, dont il a le secret et qui excita par là les électeurs présents un enthousiasme général. Vous même M. Lavalée, quand vint l'heure de remercier les électeurs qui vous avaient choisis, vous fîtes l'éloge de M. Lavergne, en le remerciant avec effusion de l'appui qu'il était venu apporter à votre candidature.

Ces faits, Monsieur le député, sont encore assez récents, ce me semble, pour ne pas être complètement effacés de votre mémoire et si vous les avez oubliés, nous nous permettons bien de vous les rappeler en temps et lieu, ainsi que vos promesses violentes. "Même, Thécel, Phares". Ces jour approchent.

J'espère, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien publier cette lettre dans votre vaillant journal et vous prie de me croire, Votre tout dévoué,

Un électeur de Bellechasse,
(Signé) J. E. BELANGER.

LES LETTRES DE FADETTE

Le lecteur trouvera aujourd'hui en page 2, le cinquième coupon de la série de six (il en paraîtra un chaque jour de cette semaine) donnera droit à un exemplaire des Lettres de Fадette, en y joignant 20 sous à nos bureaux, et en y ajoutant 3 sous pour les frais d'expédition par la poste, s'il y a lieu.

Les Lettres forment un volume petit format de 150 pages et sont très joliment imprimées sur papier fort. Elles ne seront pas mises dans le commerce avant la fin de la publication des coupons du Devoir.

CANDIDATS CONSERVATEURS

DES CONVENTIONS EN VUE DES ELECTIONS PROVINCIALES D'ONTARIO AURONT LIEU LE 28 MAI A OTTAWA.

(De notre correspondant)

Ottawa, 15.—Il est pratiquement décidé que les nominations de candidats conservateurs pour les prochaines élections provinciales seront faites le 28 mai. Cette convention pour les deux comtés d'Ontario-Est et d'Ontario-Ouest. Il est virtuellement certain que MM. Ellis et Champagne seront mis en nomination par la convention. On ne sait pas encore quels seront les candidats de l'opposition mais on murmure que la lutte qui se fera dans la Capitale à la prochaine élection sera serrée et il ne serait pas surprenant de voir les deux candidats du gouvernement rester sur le carreau. Dans l'Ontario-Est l'élément canadien est presque tout puissant, car la très grande majorité des votants sont canadiens-français.

Dans l'Ontario-Ouest le vote canadien-français est aussi assez considérable et vu que la très grande majorité des votants irlandais sont libéraux il se pourrait bien que M. Ellis, qui a contre lui bien des griefs, surtout à cause de son attitude sur la question de l'eau à la Législature, pourrait bien trouver la bataille plus rude qu'il ne s'y attend.

LETTRE D'OTTAWA

M. Bennett de Calgary attaque violemment Mackenzie et Mann. — M. Meighen aux prises avec M. Bennett. — Une enquête par commission royale

Ottawa, 14.— Le discours de M. Bennett, de Calgary, compagnon de M. Nickle, dans sa révolte contre le projet de loi Borden, au sujet du Nord-Canadien, est le plus intéressant de la journée. M. Bennett y a attaqué Mackenzie et Mann, et, incidemment, le solliciteur général, M. Meighen. Tous deux ont eu plusieurs échanges de paroles assez vives. M. Bennett surtout a été des plus agressifs. Il a pris l'attitude que le Devoir même, il y a près d'un mois, adoptait à l'égard de toute cette affaire; il a demandé une enquête par commission royale sur toutes les opérations de Mackenzie et Mann, depuis 17 ans. Il ne l'obtiendra point.

On a aussi parlé, aujourd'hui, MM. Boivin, Ames et Oliver.

LES ORATEURS

M. Boivin est flegmatique, bref et méthodique, M. Ames, discret et approbatif, M. Oliver, renseigné, mais monotone. M. Bennett, quatre heures durant, tient l'affiche. C'est le cas de le dire. Car il n'y a, en sa personne, au point de vue de la loquacité, rien de plus que de l'art dramatique que le fait de M. Bennett.

Le député de Calgary est grand, il a le front extrêmement développé, les yeux enfoncés sous des sourcils presque toujours froncés, un air important qui lui sied bien, la voix forte, sonore, la diction d'une rapidité prodigieuse, un vocabulaire nombreux, le geste tragique, la mimique remarquable. C'est un orateur fort capable, sur maints points, il n'a pas la logique serrée et suivie de M. Meighen, mais il a une imagination, une facilité de sarcasme, une abondance de renseignements, une verve dont il se sert habilement. Ses paroles se précipitent comme une avalanche sur une pente abrupte; ses gestes se multiplient, il fait rire, applaudit, murmure. Il a des moyens oratoires plus qu'ordinaires. Et ce doit être un rude adversaire, dans une campagne politique faite pendant la tourmente électorale.

Ses ennemis, il en a aux Communes, des deux côtés, — le disent indisposés contre le ministère parce que celui-ci lui a préféré M. Meighen, comme solliciteur-général, poste ambitieux, dit la chronique médisante, par le député de Calgary. Celui-ci tiendrait donc M. Meighen responsable, pour une bonne part, de cette déception. Et, à ce compte, ses malices assez nombreuses, dans son discours d'aujourd'hui, à l'endroit de M. Meighen, s'expliqueraient fort bien. Car il n'a pas à se tendre pour M. Meighen; il lui a même dit des personnalités désagréables. Ainsi, il l'appelait, ce soir, au grand amusement de la gauche, "le graphophone de Mackenzie et Mann", et lui donnait ce conseil méchant de "ne pas faire de zèle, dans le ministère où il est novice, pour défendre des gens dont les méthodes de corruption parlementaire vont de Vancouver à Halifax". Cette scène de famille, si l'on peut dire, fut un peu disgracieuse.

M. Bennett a encore moins ménagé Mackenzie et Mann. Il les a accusés de "son sarcasme et de sa raillerie". Ce sont, à l'entendre, "des exploitateurs voraces" des "menteurs audacieux", et le reste. Le vocabulaire de M. Bennett est des plus riches, en épithètes mordantes, en traits acérés. Pour le reste, en dépit de son éloquence incontestable, il n'a pas su mettre, dans sa déclaration d'indépendance d'idées, cette émotion, cette sincérité convaincante, qui marquaient hier soir le discours de M. Nickle. Mais il a témoigné d'une maîtrise remarquable de son sujet et des complications financières dont s'entourent les opérations de Mackenzie et Mann et de leurs nombreuses filiales. Longtemps avocat du Pacifique-Canadien, dans l'Ouest, "nourri dans le sérail", comme dit ce personnage d'une tragédie du XVIIIème siècle, il "en connaît les détours".

M. Bennett a encore moins ménagé Mackenzie et Mann. Il les a accusés de "son sarcasme et de sa raillerie". Ce sont, à l'entendre, "des exploitateurs voraces" des "menteurs audacieux", et le reste. Le vocabulaire de M. Bennett est des plus riches, en épithètes mordantes, en traits acérés. Pour le reste, en dépit de son éloquence incontestable, il n'a pas su mettre, dans sa déclaration d'indépendance d'idées, cette émotion, cette sincérité convaincante, qui marquaient hier soir le discours de M. Nickle. Mais il a témoigné d'une maîtrise remarquable de son sujet et des complications financières dont s'entourent les opérations de Mackenzie et Mann et de leurs nombreuses filiales. Longtemps avocat du Pacifique-Canadien, dans l'Ouest, "nourri dans le sérail", comme dit ce personnage d'une tragédie du XVIIIème siècle, il "en connaît les détours".

LES DISCOURS PRELIMINAIRES

A vrai dire, les discours de MM. Boivin et Ames servent de préliminaires, aujourd'hui. M. Boivin a parlé une heure, à peu près, M. Ames, quarante minutes. Quant à M. Bennett, il a parlé tout l'après-midi, presque, et la plus grande partie de la soirée, quatre heures en tout.

M. Boivin commence par féliciter M. Nickle de son discours, et par blâmer M. Meighen de n'avoir pas expliqué à l'opposition ce qu'il lui reprochait de ne pas comprendre, dans les résolutions. Il rappelle ensuite les longues semaines de cabale de Mackenzie et Mann et de leurs agents dans les couloirs du parlement, le changement des plans du ministère, une fois l'entente en voie de négociation, et il ajoute parmi les rires de la gauche: "Mackenzie et Mann, en tant que constructeurs, deviennent vite fort riches et font de l'argent, mais le Nord-Canadien devient de plus en plus pauvre parce qu'il donne son argent à Mackenzie et Mann. Il y a deux sacs à l'ar-

gent, celui du Nord-Canadien et celui de la compagnie Mackenzie et Mann. Mackenzie et Mann vident le premier dans le second, puis viennent trouver le ministère et lui disent: "Remplissez donc le second sac, il est tout vide, nous avons tout mis dans le premier". Et l'Etat répond: "Mais oui, tout de suite. Cependant, donnez-nous d'abord un état de compte, c'est tout ce qu'il nous faut." Il s'étonne de ne pas trouver de déclarations assermentées de sir William Mackenzie et de sir Donald Mann disant qu'il n'ont pas touché un sou de l'argent du Nord-Canadien. Et il demande une enquête sous serment, au cours de laquelle les deux associés déposeraient en public de la véracité de l'assertion qu'ils n'ont jamais bénéficié des fonds du Nord-Canadien. "Selon moi, nous nourrissons Mackenzie et Mann depuis assez longtemps, il est temps de voir où ils mettent tous nos fonds," dit-il. Il conclut en disant que l'Etat devrait avoir la majorité du capital-actions du Nord-Canadien, et de meilleures garanties qu'on ne lui en offre.

M. Ames, de Sainte-Anne, un conservateur, déclare que le Nord-Canadien doit se tourner vers l'Etat, "car il n'a nul autre ami au monde". Il y a trois solutions: laisser faire, ou nationaliser le chemin de fer, ou endosser ses obligations afin qu'il puisse trouver la somme requise pour parachever ses travaux. L'endossement des valeurs paraît la meilleure procédure, aux yeux de M. Ames. Il admet que le Nord-Canadien a induit la Chambre et l'Etat en erreur, surtout l'an dernier, et qu'il s'est joué du ministère en faisant mine de lui donner à titre de garantie 7 millions de capital-actions immédiatement remplacés par une nouvelle émission au même montant, et dont s'est accaparé le capital-actions du Nord-Canadien. Il faut être sévère à l'endroit du Nord-Canadien, certes, il faut être prudent, mais il ne faut pas se laisser emporter par un sentiment d'animosité dangereuse. Et l'entente négociée entre l'Etat et le Nord-Canadien semble des plus favorables au premier, dit M. Ames. Homme d'affaires, il s'en dit satisfait, et il croit que les garanties données à l'Etat ont une valeur raisonnable.

M. BENNETT EN SCENE

A trois heures quarante de l'après-midi, M. Bennett, de Calgary, entre en scène. Son bureau est encombré de documents divers, et M. Nickle, à sa gauche, lui fournit les volumes dont il a besoin. Nul applaudissement ne salua son apparition. "Je sais que, en me levant," dit-il d'abord d'un ton saccadé, "je fais plus que d'inviter la critique. Cependant, je ne puis appuyer la mesure dont la Chambre s'est saisie, le suis en faveur du gouvernement de l'Etat par les partis politiques, et je suis conservateur. Mais je soutiens qu'il doit y avoir de la place, dans le parti auquel j'ai souvent et longtemps donné mon travail, pour l'indépendance de pensée et de langage. Et je dirai tout ce que je pense, quoi qu'il en coûte."

Vive attention, de par toute la Chambre. Les tribunes s'emplissent d'auditeurs. Aux banquettes ministérielles, M. Pelletier est tranquillement tourné vers M. Bennett. M. Borden, mains croisées, écoute sans faire mine d'entendre.

M. Meighen, qui s'attend sans doute à une attaque contre lui, lit des journaux, mais prête l'oreille. M. Bennett, les deux mains aux goussets de son gilet, commence par faire un historique du développement du transport par voies ferrées, au Canada. Il insiste sur l'importance de l'acte que le gouvernement est en train de poser. Et puis il en vient, au milieu des applaudissements de la gauche, et avec une fougue remarquable, à une vive attaque contre Mackenzie et Mann. "La carrière de ces deux hommes n'a guère de parallèle dans l'histoire du développement des voies ferrées, dans quel pays que ce soit, dit-il. J'en appelle à cette Chambre. Si chaque député veut lire l'histoire de Mackenzie et Mann, de 1896 à cette année, il n'y verra qu'une longue série d'actes de corruption parlementaire, de couillasse louches, une dégradation continue des institutions parlementaires, l'abaissement de la moralité, dans la vie publique, la prostitution des institutions démocratiques. Les deux partis sont blâmables de cet état de choses, avec Mackenzie et Mann. Ouvrez les statuts! Voyez combien de fois nous avons donné de l'aide à ces forbans politiques. Cela se fait dans l'ombre, Et, à la veille des élections, un parti se laisse approcher par Mackenzie et Mann, il y a maigri-maigre, et la caisse électorale s'enrichit de quelques centaines de mille piastres. C'est à nous de décider si nous allons continuer à ajouter à la richesse louches de tels promoteurs, ou si nous allons frapper un grand coup pour la libération du peuple du pays. Je sais que personne, au ministère, n'a eu plus de grands problèmes et de plus grandes difficultés à résoudre que n'en a le premier ministre actuel. Il n'en avait pas tant, quand il était chef de l'opposition. Mais son gouvernement a hérité de difficultés telles qu'elles

feraient chanceler l'homme le plus vigoureux. Et Mackenzie et Mann ne sont pas étrangers à ces préoccupations de tous les jours!"

Comme les applaudissements de la gauche et les murmures de la droite se taisent, M. Bennett rappelle que nul financier américain, si grand fut-il, n'a eu cette ambition effrénée, qui dévore Mackenzie et Mann, de diriger seul un transcontinental qui lui aurait appartenu en propre. "Il est vrai, dit-il, qu'ils l'ont construit avec l'argent du pays. Celui-ci a payé, eux en profitent!" s'attache ensuite à démontrer qu'il n'y a pas de place, à l'heure actuelle, pour trois transcontinentaux canadiens; nous avons déjà 30,000 milles de chemins de fer dont les charges fixes sont énormes et, "en 1911, quand nous avons autorisé l'entreprise de Mackenzie et Mann à prendre un caractère transcontinental, ce jour-là, l'ambition sans limites de ces entrepreneurs voraces a eu raison du bon sens et du jugement du parlement canadien."

L'intérêt s'accroît. Les tribunes regorgent de curieux. Les députés sont plus nombreux, sur le parquet. M. Laurier suit sans en perdre un mot le discours redondant de M. Bennett et s'amuse des tirades qu'il renferme et qui, tout d'un coup, éclatent comme les fusées d'un feu d'artifice. "Que faire?" s'écrit dramatiquement M. Bennett, les deux mains tendues vers la voûte de la salle; "Que faire?" répète-t-il, en appuyant un coup de poing sur son pupitre. "J'ai voté, je le confesse, l'an dernier, pour une assistance à Mackenzie et Mann, quoique je ne les crus pas alors. J'ai négligé mon devoir, en cette circonstance. Je le reconnais. J'ai dit alors que je ne les croyais pas, quand ils nous disaient que c'était leur dernière demande de secours. Et l'on a ri de moi. Et je me suis laissé bernier. Ces constructeurs d'empires, ces princes du commerce et de la finance, ces géants de l'industrie, comme les appellent certains journaux, je les connais maintenant. Leur nom c'est: "Mackenzie et Mann, les menteurs; Mackenzie mendax, Mann mendax; ils nous ont trompés en 1911, en 1912, en 1913, et nous avons écouté la voix des tentateurs. Cette fois-ci, arrière, menteurs!"

M. Bennett a le sens dramatique. Et cette tirade provoque un vif mouvement, à droite, des acclamations, à gauche. Il passe maintenant à l'examen des finances des compagnies filiales du Nord-Canadien. Cette "d'abord" l'exploitation que le Nord-Canadien a faite du public, à Montréal, avec la vente des terrains de la Ville-Modèle. Il rappelle que les compagnies de chemins de fer américains, quoi que dise M. Meighen, ont la propriété de leurs terrains, ainsi que le Pacifique-Canadien. Si Mackenzie et Mann ont organisé cinq ou six compagnies distinctes pour leurs terrains, c'est qu'ils y trouvaient le profit de leur fortune personnelle. A un moment, M. Bennett, tragique, s'écrit: "M. Meighen s'est fait avocat et l'apologiste de ces deux hommes. Je le regrette pour lui, et il le regrette pour lui-même, à droite, mouvements d'approbation, à gauche, il a une légère altercation avec le solliciteur-général, quant à la véracité de sa thèse, au sujet des terrains. Puis il continue d'examiner la situation réelle des finances et des valeurs du Nord-Canadien. Le Nord-Canadien-Québec ne paie pas ses charges fixes, il doit \$300,000 de taxes à la province. Le Nord-Canadien-Ontario traverse une région désolée et improductive. Dans chaque province, Mackenzie et Mann ont organisé des compagnies séparées, qui sont propriétaires des terrains. Ceux-ci sont surchargés d'obligations. La compagnie de Vancouver, par exemple, a une charge de \$1,200 à rencontrer chaque jour, pour paiement des intérêts. Et, quant à la voie du Nord-Canadien-Pacifique, un voyageur qui part du haut de la rivière Fraser au printemps arrive à Vancouver vers l'automne, s'il ne s'est pas fait tuer dans l'intervalle, le long de la route, pendant un accident quelconque.

L'entente conclue entre l'Etat et Mackenzie et Mann, au dire de M. Bennett, qui continue son discours de l'allure d'un tourbillon, avec une volubilité sans cesse croissante, à tel point que les sténographes ont peine à le suivre, chargera l'Etat d'une foule de responsabilités. Quoi que les compagnies qui forment le réseau du Nord-Canadien sont solvables, ou elles ne le sont pas. Si elles le sont, qu'ont-elles besoin de nous? Si elles ne le sont pas, nous leur faisons assistance? Et si elles ne le sont pas, — M. Meighen affirme qu'elles ne le sont pas, — pourquoi irions-nous nous associer avec ceux qui les ont mises dans cette situation précaire? Nous agissons, au point de vue légal, comme si nous devenions les associés d'un individu acculé à la faillite. Lui avancer de l'argent, ce serait avancer de l'argent à la faillite. Le Nord-Canadien est insolvable, soit. Mais Mackenzie et Mann le sont-ils? Le rapport que nous avons devant nous établit qu'ils ont encore 58 millions de piastres en ressources disponibles, à part celles qu'ils n'avaient pas," s'exclame M. Bennett.

(Suite à la page 2)

CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROME ET LE MONDE

M. L'ABBE MOULARD A LA SORBONNE

Paris, 15. — M. l'abbé Jacques Moulard, du diocèse de Lyon, déjà lauréat de l'Académie de cette ville, où il a obtenu le prix d'histoire et la violette d'argent, en 1912, vient de remporter, à la Sorbonne, un magnifique succès.

Après une soutenance mouvementée de plus de cinq heures, il a été reçu docteur ès lettres avec la mention très honorable, rarement accordée pour la partie histoire, et toutes les félicitations du jury. Parmi les six examinateurs, se trouvaient cependant des hommes comme M. Aulard, l'ancien président de la Sorbonne, C. Bloch, l'un des examinateurs les plus distingués de la Sorbonne, et M. de la Motte, l'ancien directeur de la Sorbonne. Le comte de Gironde de 1815 à 1822 est le livre le plus beau et le plus solide qui ait été écrit sur la Restauration; c'est un travail qui honore l'histoire et qui honore aussi le clergé français.

JUBILE SACERDOTAL

Saint-Martin, 15. — Le jeudi, 28 mai 1914, la paroisse de Saint-Martin de Laval fêtera les noces d'or sacerdotales de son digne curé M. Maxime Leblanc.

Voici la lettre que Mgr Bruchési adressait récemment au comité d'organisation:

Mon cher Monsieur Froment,

"Où, préparez une belle fête pour le vénérable et dévoué curé de Saint-Martin. Elle ne pourra pas être trop belle; il en est digne à tous égards. Je me ferai un grand bonheur d'y prendre part; j'approuve tout ce que les paroissiens voudront faire à l'occasion de ces noces d'or."

Bien affectueux à vous,

PAUL, Arch. de Montréal.

Les fêtes dureront une journée entière; il y aura communion générale des enfants, messe pontificale, sermon et adresse de circonstance, banquet, discours, feu d'artifice, illumination du village, etc. Le comité a choisi le 28 mai pour l'exécution de ce programme.

Sir Wilfrid Laurier, confrère de classe du Rév. M. Leblanc, a promis d'assister à la fête.

On compte sur la présence de quatre évêques, de deux cents prêtres et d'une foule immense de laïques.

RETRAITE FERME

Une retraite fermée pour les hommes s'ouvrira le vendredi, 22 mai, pour se clore le 26, chez les Pères Jésuites, à Cartierville. Le prédicateur sera le Rév. Père Murphy.

CONCERT DU Y. M. C. A. ITALIEN

C'est pour ce soir, vendredi, 15 mai, à 8 heures, le concert du Y. M. C. A. Italien. Il aura lieu dans la grande salle du Y. M. C. A. Central, à la rue Drummond.

Parmi les artistes, mentionnons: M. Emile Taranto, M. A. Bluteau, Mlle Ida Morin, M. A. Forlenza, M. G. Lombardi, M. G. Mascheroni, M. A. Mandato et M. G. Curti — "le Roi de la Harpe".

On peut acquiescer les billets à la porte (50 sous et une piastre).

CONCOURS AGRICOLE

L'Association des Jardiniers Maraichers de la Province de Québec ouvre un grand concours d'agriculture pour les cultivateurs des comtés de Laval et de Jacques-Cartier. Ce concours a pour but de stimuler et d'encourager le développement de l'agriculture. Afin d'atteindre ce but, un grand nombre de prix seront distribués aux plus méritants et d'une grande valeur pour les cultivateurs. Les cultivateurs qui voudront concourir devront adresser leur demande avant le 20 juin prochain au secrétaire, Wilfrid Lorrain, de l'Abord-à-Plouffe.

UN DUEL EN HONGRIE

Budapest, Hongrie, 15. — Le comte Stephen Tisza, premier ministre de Hongrie, a provoqué en duel Stephen Rakovsky, son collègue, dans un comité, à la suite d'une vive discussion. Les témoins ont été immédiatement choisis.

MME. CAILLAUX EN LIBERTÉ

ON DIT SON ACQUITTEMENT PROCHAIN. — CAILLAUX ASSURE QU'IL SERA DE NOUVEAU MINISTRE.

Paris, 15. — Si la rumeur qui court est vraie, l'acquittement de Mme Caillaux, la meurtrière de Gaston Calmette, se fera prochainement. La détenue de Saint-Lazare a, dit-on, commandé des toilettes pour un montant considérable chez une grande modiste et son mari, M. Caillaux, aurait dit à des amis que sa femme sera bientôt libérée et il aurait même ajouté qu'il sera bientôt de nouveau ministre.

LETTRE D'OTTAWA

(Suite de la 1ère page)

Bonnet, "Alors, qu'ils paient leurs dettes et qu'ils finissent leur entreprise. S'ils refusent de le faire, que l'Etat prenne leur actif et continue les travaux, à titre de séquestre. Ils sont entrepreneurs du Nord-Canadien, ou ils ne le sont pas. S'ils le sont, qu'ils exécutent leur contrat. Et s'ils ne le sont pas, qu'ils nous abandonnent et leur contrat et leur actif!" Vifs applaudissements, à gauche. A droite, le visage de M. Borden se rembrunit. Il souriait, tantôt, il protestait maintenant, en silence, de toute son attitude.

M. Bennett, de plus en plus en verve, réitéra qu'il n'est pas favorable à la liquidation, mais que, selon lui, le pays devrait agir comme s'il était séquestre et liquidateur de toute l'entreprise et qu'il devrait prendre possession, et de l'actif du Nord-Canadien, et de celui de Mackenzie et Mann, afin de mener les travaux à terme. "Nous endossions, aux termes de l'entente Mackenzie-Mann, Meighen, de nouvelles obligations au montant de 45 millions, nous prenons toutes sortes de garanties sur le réseau du Nord-Canadien, soit; mais pourquoi n'en prenons-nous pas aussi sur les propriétés et l'actif de Mackenzie et Mann? C'est là la véritable garantie dont il faudrait nous assurer. Le ferons-nous?"

A cette période de son discours, le député de Calgary, pièces malins, se mit à examiner la situation de chaque filiale, une à une, et à confronter le rapport de chacune avec ce qu'il dit de leurs opérations un ouvrage qui fait autorité dans les cercles financiers. "Pour le *Manual on Railways*", qu'il semble avoir appris par cœur, et dont il cite des passages à toute minute. La première filiale dont l'Etat deviendrait porteur d'obligations, c'est le chemin de fer Bay of Quinte. Il appert, d'après l'ouvrage cité, qu'il est en déficit continu depuis 1908, et que notre garantie, sur ce point, ne vaut rien. Puis M. Bennett en vient au Nord-Canadien lui-même.

UN DUEL AVEC M. MEIGHEN

M. Bennett a devant lui un amas de documents, dont il extrait le rapport annuel que le Nord-Canadien publie et distribue à ses actionnaires anglais et à ceux qui ont de l'argent à placer en valeurs de chemins de fer. Le député de Calgary a toute la collection de ces rapports financiers, depuis plusieurs années. Il les examine, les met en regard, pour l'exercice 1912-1913, avec les chiffres fournis par le Nord-Canadien à l'Etat, cette année, dans sa demande de secours, et signale plusieurs contradictions, d'où il conclut à la fausseté de l'un de ces deux rapports d'opérations, et, partant, à la duplicité de Mackenzie et Mann. Ceci provoque presque un duel oratoire entre M. Meighen, l'auteur de l'entente entre Mackenzie et Mann, et M. Bennett, l'accusateur et le dénonciateur de ces deux hommes. La gauche s'en amuse et applaudit. M. Bennett, par contre, applaudit à M. Meighen, dont on entend à peine les interruptions et les réponses à M. Bennett. Ce duel dure une heure, tout près, interrompant du tout au tout la trame du discours de M. Bennett. Il est difficile de savoir qui a raison, tant les deux adversaires multiplient les chiffres et les théories ou l'homme le plus expert en matières de finance perdrait tout à fait pied.

"Mackenzie et Mann ont menti, soit à l'Etat, soit aux capitalistes qui reçoivent leur rapport annuel", dit-il, "ils ont menti à l'Etat, quand ils disent leurs finances en mauvais état, ou bien Mackenzie et Mann forment des surpluses imaginaires, pour éblouir les capitalistes anglais", continue le député de Calgary. "Il n'y a pas à sortir de là. Ainsi, en 1912-1913, ils affirment avoir un surplus de 23 millions, dans leur rapport distribué à des actionnaires, et aux gens qui ont de l'argent à placer, à l'Etat, par contre, dans les interruptions et les réponses à M. Bennett, ils offrent des documents où ils concluent à leur insolvabilité. Ils sont tantôt dans la posture du promoteur, tantôt dans celle du mendiant. Payons et choisissons!" Théâtral, les bras étendus vers M. Meighen, M. Bennett lui demande une explication de ces contradictions. M. Meighen nie les assertions de M. Bennett, d'une voix qu'on entend à peine, tant elle contraste avec celle de M. Bennett. M. Meighen dit une chose, M. Bennett affirme le contraire; tous deux oublient les règles de la Chambre, s'adressent directement l'un à l'autre, s'interrompent, se reprennent l'un l'autre, se corrigent, se mettent au défi de prouver ce qu'ils disent, à tour de rôle, tandis que la gauche s'amuse de ce différend et que, à droite, M. Pelletier, White et Borden, l'air ennuyé de cette scène, causent à voix basse et avec animation.

Le différend s'accroît, il tourne au duel; les répliques se croisent comme des épées, quand M. Bennett vient à parler de la *Imperial Rolling Stock Company*, propriétaire du matériel roulant du Nord-Canadien. M. Bennett affirme que Mackenzie et Mann achètent les locomotives et les wagons des fabricants eux-mêmes, les revendent à la *Imperial Rolling Stock Company*, et que celle-ci les loue à prix déterminé au Nord-Canadien, qui doit payer d'assez grosses sommes à la compagnie; car, depuis son existence, elle a vendu du matériel pour une valeur de 19 millions au Nord-Canadien. M. Bennett affirme que Mackenzie et Mann, actionnaires de

la *Imperial Rolling Stock Company*, font de gros bénéfices, et que les deux associés retirent de ce chef des dividendes nombreux. M. Meighen proteste contre cette assertion. "Qu'en savez-vous, sinon ce que vous ont dit Mackenzie et Mann?" demande M. Bennett. "Vous prétendez qu'ils ont dit vrai, mais qui nous le prouve? Vous devriez être certain de ce que vous dites, mais vous ne nous répétez que ce que les deux associés vous ont fait croire. Des prospectus établissent que tous deux font de l'argent dans cette affaire, ils n'en font pas, vous disent-ils à vous. Qui croirez-vous, Mackenzie et Mann, ou leurs prospectus au public?" Vifs applaudissements, à gauche, content de voir aux prises deux ministériels ardents. M. Meighen donne le démenti à M. Bennett, celui-ci riposte avec encore plus d'assurance: "Je ne puis pas poursuivre à tel point que la Chambre s'en désintéresse enfin, car c'est à n'y plus rien comprendre. Je proteste contre le paiement, par l'Etat, des sommes que réclament Mackenzie et Mann, et contre notre endossement de leurs valeurs!" s'exclame enfin M. Bennett.

UNE ENQUETE

"Ce que je veux, c'est une enquête complète et sérieuse sur toutes les opérations de Mackenzie et Mann, de leurs filiales, du Nord-Canadien!" clame-t-il, frappant de son poing sur les livres amoncelés devant lui. "Je ne crois pas les états de compte et les documents produits par Mackenzie et Mann, les informations données par eux à M. Meighen. Qui nous assure qu'ils sont vrais? Et que sait-il de plus que nous, à ce propos? Il a pris la parole de Mackenzie et Mann. Mais il ne faut pas les croire, à moins qu'ils ne déposent sous serment, dans une enquête impartiale, conduite par une commission royale. Il nous faut toute la vérité, avant de leur avancer un sou et de leur en donner un effet de commerce. Aux Etats-Unis, dans une affaire analogue, il a fallu 17 ans pour qu'un scandale vint à la lumière. Ici, nous le saurons avec deux rails, un vieux wagon, une presse à imprimer des certificats de capital-actions, du papier et beaucoup d'audace, des chevaliers d'industrie peuvent édifier des fortunes aux dépens des gogos. Ne soyons pas ces gogos; que l'Etat n'en soit pas un! Mackenzie et Mann ont fait de l'argent de tout et de rien; voyons où ils l'ont mis, et si leurs compagnies sont solvables ou non, avant de leur prêter notre signature. Ce serait manquer à notre devoir que de ne pas demander une enquête sur toutes leurs opérations. Voyons s'ils sont les parangons de vertu et d'honnêteté que nous dépeint M. Meighen. Le parlement a le droit de savoir où l'on mène le pays. Et M. Meighen ne doit pas avoir oublié son ancienne indépendance de caractère, au point de dire qu'il n'y a pas besoin d'entourer tout l'affaire de telles précautions!" Mouvements désapprobateurs, à droite, grimaces, aux banquettes des ministres. A celles de l'opposition, visages épanouis et poings approbateurs qui pétrissent les couverts de bureaux. "Ne nous laissons pas plus longtemps exploiter par Mackenzie et Mann, sachons leur histoire, évitons le scandale probable, soulevons le couvercle avant d'aller plus loin", vocifère M. Bennett. "Sans doute, il faut développer le pays; mais n'allons pas à l'aventure, et ne gratifions pas les appétits voraces de deux exploitateurs assoiffés de richesses et convoiteux à outrance!"

M. Bennett, dans la dernière partie de son discours, demande l'élimination de Mackenzie et Mann du Nord-Canadien réorganisé, parce que, dit-il, "ils ont ruiné ce chemin de fer et qu'on ne doit pas garder à la tête d'une telle entreprise des gens de leur calibre, pas plus qu'on ne garderait, dans une banque, un gérant qui serait en train de la ruiner." Le député de Calgary refuse de laisser intervenir M. Meighen dans la discussion, lui décoche même des épithètes dures, l'appelle "le graphophone de Mackenzie et Mann", décline l'invitation de répéter certaines phrases que M. Meighen n'a pas comprises, l'accuse de l'interrompre systématiquement, qualifie ses interruptions d'"impertinantes", mot qu'il doit retirer, devant les protestations de la droite et un rappel à l'ordre de la part du président de la Chambre, — et donne au solliciteur-général ce conseil malicieux, applaudi à outrance par la gauche: "N'allez pas, dans votre zèle enthousiaste en faveur du ministère où vous êtes novice, trop vite à la défense de ces hommes (Mackenzie et Mann) dont les opérations lochantes et les méthodes corruptives s'étendent de Vancouver à Halifax!" Il adjure l'Etat de réfléchir avant de lancer le pays "dans cette glissade qui le conduira personne ne sait au juste dans quel abîme, mais vers un abîme, c'est certain"; et il clôt enfin ses remarques par un tirade grandiloquent à l'adresse des constructeurs d'Empires.

M. Oliver donne ensuite son avis. Il est analogue à celui de MM. Laurier, Boivin, Nickle et Bennett. La discussion se poursuivra vendredi. Personne n'en sortira plus éclairé qu'il ne l'était d'abord. Il ressort bien de tout cela que l'enquête par commission indépendante serait la meilleure manière de renseigner le pays à fond sur la véritable valeur des garanties offertes à l'Etat par le Nord-Canadien et "les splendides philanthropes" qui président à ses destinées, comme les appelle avec sarcasme le député de Calgary.

Georges PELLETIER.

LE DR MURRAY HONORE

Au collège Royal Victoria, hier après midi, les amis du Dr J. Clark Murray, professeur émérite de philosophie morale au McGill, lui ont présenté une adresse en témoignage d'estime et ont fait, sous la présidence d'un personnel du personnel, un toast à M. Robert Harris, C.M.G., R.C.A. Le docteur Murray a fait beaucoup en faveur de l'admission des femmes aux cours des arts du McGill.

LES "LETTRES DE FADETTE"

COUPON No 5 15 mai 1914

LE DEVOIR

La série de six coupons consécutifs et vingt sous apportés aux bureaux du DEVOIR, 43 rue Saint-Vincent, donnent droit à un exemplaire des "Lettres de Fadet". Les personnes qui désirent recevoir ce livre franco, devront envoyer trois sous en plus pour frais de poste et d'emballage.

LE BLOCUS DE TAMPICO

Les canonnières fédérales bloquent le port tombé aux mains des constitutionnalistes pour empêcher les rebelles d'importer des armes et des munitions. — Les Américains respecteront cette mesure.

Washington, 15. — Toute l'attention du gouvernement américain s'est concentrée, aujourd'hui, sur les effets probables de la prise de Tampico par les constitutionnalistes.

Les dépêches reçues aujourd'hui déclarent que les rebelles, après avoir pris Tampico, nousseront avec activité leur campagne vers le Sud.

Le gouvernement américain a déjà fait des instances auprès des constitutionnalistes pour obtenir la protection des Américains et des autres étrangers qui retourneront sur leurs propriétés pour continuer l'exploitation de l'huile. Les navires de guerre américains sont rentrés dans la rivière Panuco et l'on croit que la ville reprendra bientôt son état normal.

A l'entrée de la rivière sont ancrées les canonnières fédérales avec une partie de la garnison.

Les canotiers de ces vaisseaux ont demandé une entrevue à l'amiral Mayo. Celui-ci s'est rendu à leur requête, mais on ne connaît pas encore quel sera le sujet de cette entrevue.

On croit que les canonnières fédérales, demeurées à l'entrée de la rivière, même après l'évacuation de la ville par les fédéraux, bloqueront le port, et empêcheront les constitutionnalistes de recevoir d'en dehors, des munitions et autres approvisionnements quelconques. L'entrevue des capitaines de ces canonnières avec l'amiral Mayo aurait pour but d'obtenir le respect de ce blocus.

Les experts de la marine s'accordent à dire que les puissances étrangères devront respecter ce blocus, aussi longtemps que les commandants fédéraux en prouveront l'utilité pour leur cause.

La reconnaissance d'un blocus de la part d'une partie belligérante ne comporte pas la reconnaissance politique de l'une ou l'autre partie.

Le secrétaire Bryan s'est occupé activement du sort des commerçants d'huile qui ont des intérêts dans le district de Tampico. L'ambassadeur anglais, sir Cecil Spring-Rice, et M. Van Rappart, ministre des Pays-Bas, ont eu une longue entrevue au ministère d'Etat, et se sont déclarés satisfaits.

Les Constitutionnalistes, dit-on, veulent exiger une taxe d'exportation sur l'huile qui sera de 50 sous par tonneau. La loi actuelle du Mexique permet le prélèvement de cet impôt, et tant que les rebelles s'y conformeront, il n'y aura pas de protestation.

Un autre côté intéressant du résultat des victoires constitutionnalistes est l'affluence de plus en plus grande de réclamations de dommages que les gouvernements étrangers font auprès des chefs rebelles. A mesure que les Constitutionnalistes s'emparent du territoire mexicain, on les tient responsables des dommages causés par la guerre. L'Espagne, surtout, apporte beaucoup d'intérêt à cette question de compensation.

L'ambassadeur espagnol s'est rendu au ministère d'Etat afin de s'assurer de la procédure à suivre dans la cause des 800 Espagnols qui furent chassés de Torreón par les rebelles. L'ambassadeur a aussi une réclamation au montant de \$20,000, 000 contre les Constitutionnalistes qui auraient confisqué du coton pour cette cause.

On prendra des mesures légales et diplomatiques à l'effet d'empêcher l'exportation et la vente du coton confisqué, en déclare que, aucun navire d'Europe ne pourra recevoir ce coton.

La cause de W. S. Benton, sujet anglais, tué à Juarez, jette aussi de l'ombre sur les succès des rebelles. La Grande-Bretagne a déclaré qu'elle exigera une réparation complète de cet acte, aussitôt que la responsabilité en pourra être attribuée aux véritables auteurs.

LES MINES MEXICAINES

El Paso, Texas, 15. — On dit que le général Luis Herrera a déclaré que si les Américains et les autres étrangers qui possèdent des mines dans le district de Pachuca, ne peuvent pas leurs mines d'ici à quinze jours, l'exploitation de ces mines se fera au profit du peuple mexicain.

LA MARCHÉ SUR MEXICO

El Paso, 15. — Après Saltillo, Mexico, 15. — Tel est le programme de Villa. Le chef des rebelles semble on ne peut plus décidé, comme il le dit lui-même, d'ailleurs, "à détruire l'échafaudage que l'usurpateur Huerta a bâti sur les ruines diaboliques". Tout ce qu'il désire c'est d'avoir les munitions nécessaires pour faire l'attaque de la capitale. Il se montre très confiant dans le fait que le président Wilson leverait l'embargo sur le Rio del Grande afin de lui permettre de mener à bonne fin l'oeuvre depuis si longtemps commencée d'une réforme complète de l'administration mexicaine.

Washington, 15. — Le contre-amiral Badger a envoyé un cablogramme, hier soir, à Washington, où il disait que le contre-amiral Mayo était sorti de la rivière Panuco avec les Des Moines et le Dolphin et était venu mouiller en face de Tampico, pour prévenir toute nouvelle éventualité.

SEÑOR ALGARA R. DE LENOS

Niagara, Ont., 14. — Algara R. De Lenos, ancien chargé d'affaires du Mexique à Washington, qui a demandé et reçu ses passeports, le 23 avril, et se rendit à Toronto, est arrivé ici, ce soir. Il s'occupera de recevoir les délégués de Huerta.

Señor Algara était accompagné de Pablo Tommy, consul mexicain à Toronto.

SOUFFRANCES DES PRISONNIERS AMERICAINS

Chicago, 15. — M. A. L. Dyer, de Hudson, Wisconsin, arrivé avant-hier à Vera-Cruz, a transmis des lettres intéressantes à M. A. V. E. Starrett, qui les a fait parvenir au

Chicago Daily News, sur la vie de souffrances endurées par les prisonniers américains dans le Cuartel de Saltillo.

M. Dyer, qui a été détenu pendant une quinzaine de jours dans cette forteresse, avec onze autres Américains, a fait au jour le jour dans son journal le récit des mauvais traitements qu'il a dû subir de la part des forcés qui avaient été commis à sa garde.

C'est pendant une conversation avec un autre de ses compatriotes, prisonnier comme lui, qu'il apprit que le consul américain Silliman était sous le même toit que lui.

LES DELEGUES MEXICAINS

Key West, Fla., 15. — Les trois délégués mexicains Emilio Rabasa, Augustin Rodriguez et Luis Elguero, nommés par le président Huerta pour représenter son gouvernement aux conférences diplomatiques qui auront lieu à Niagara, sont arrivés à Key West hier soir, à bord du steamer Miami.

UN ORDRE DE ROME

Londres, 15. — Une dépêche de Rome au "Morning Post" dit que le cardinal Merry Del Val, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, vient de donner instruction à l'archevêque Bonzano, délégué apostolique à Washington, de refuser l'invitation des médiateurs de se joindre à eux pour procéder aux négociations de paix entre les Etats-Unis et le Mexique.

El Paso, Texas, 15. — Les représentants de la Eagle Oil Company, à Monterey, ont fait des instances auprès des Constitutionnalistes pour obtenir la liberté de Teza, citoyen italien, qui doit être retenu en otage; les Mexicains forceraient ainsi un emprunt de mille pesos. Les Constitutionnalistes ont promis une prompt intervention.

AU SENAT

Sénat, 14 mai 1914.

Le sénateur Boyer propose un amendement au bill concernant l'abolition des pourboires, à l'effet qu'il soit affiché dans les hôtels, restaurants, théâtres, boutiques où l'on cite les bottes, etc., un avis annonçant que le pourboire est illégal et défendu. A l'appui de cet amendement il dit qu'un étranger venant au pays et ignorant la loi, peut dans les circonstances donner un pourboire et tomber sans le savoir sous le coup de la loi qui défend les amendes ou un emprisonnement. Ce serait là châtir l'ignorance d'une façon un peu sévère.

Le sénateur Davis dit qu'un étranger qui entre dans une municipalité où la prohibition existe et qui achète un verre de liqueur est dans le même cas.

Le sénateur Bêgue et le sénateur Murphy sont en faveur de l'amendement.

Le sénateur Cloran est en faveur de la loi. L'auteur d'un sénateur dans un hôtel de Toronto, il y a quelques jours, est un bon argument. A une table près de la sienne, un monsieur accompagné de deux convives quitta la table une fois leur repas fini. Le garçon de table vint trouver celui qui servait le sénateur, et exhibant une pièce de 50 sous se plaignit du fait que c'était tout ce qu'il avait reçu de pourboire. Et l'autre garçon de dire: "Ils sont tous les mêmes". On cherchait à extorquer de l'argent en étant insolent.

Le sénateur Lavergne dit qu'il ne peut être en faveur d'une loi qui l'empêche de payer pour de bons offices.

Le sénateur Casgrain est contre le bill, parce que dans bien des cas, les employés sont obligés de payer pour se procurer des situations et comptent sur des pourboires pour vivre. L'employé qui se charge d'enlever les chapeaux au Freeman à Montréal paye \$100 pour ce privilège.

Le sénateur Davis dit que ce sont les cas de ce genre qui le lui ont empêché de voter pour de bons offices.

Le sénateur Gorton et Choquet annoncent leur intention de proposer le renvoi à 6 mois.

Le bill reste sur la table jusqu'à mardi afin de permettre que l'amendement soit proposé sous une autre forme.

Le Sénat s'ajourne à vendredi après-midi.

HOTELS

Hôtel des Voyageurs
LE ROYAL GEORGE
9 et 11 rue Desjardins, (en face de l'Hôtel de Ville), Québec. Chambres \$1.00 à \$2.00. Plans européens et américains. J. O. OCTEAU, Prop.

Hôtel Riendeau Limitée
WILF. GERVAIS, Prés. Trés. P. A. SAMSON, Vice-Prés. Sec. Le Rendez-vous des Canadiens.
58-60 Place Jacques-Cartier, Montréal

VICTORIA HOTEL
Québec
H. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

Restaurant et Café
Edifice La Sauvegarde
Coin Notre-Dame et St-Vincent
Repas pour hommes 40c
d'affaires à Et à la Carte
EXCELLENTE CUISINE
SERVICE PARFAIT

Tél. St-Louis 2117
DEMERS & GAUTHIER
Polisseurs et Rembourseurs
SPECIALITE: Réparation de meubles anciens
974 RUE SAINT-DENIS

Une bonne raison.
— Qu'est-ce que tu feras quand tu seras un homme, mon petit?
— Je ne serai jamais un homme, moi...
— Pourquoi donc?
— Parce que je suis une petite fille.

Tél. St-Louis 2117
DEMERS & GAUTHIER
Polisseurs et Rembourseurs
SPECIALITE: Réparation de meubles anciens
974 RUE SAINT-DENIS

Une bonne raison.
— Qu'est-ce que tu feras quand tu seras un homme, mon petit?
— Je ne serai jamais un homme, moi...
— Pourquoi donc?
— Parce que je suis une petite fille.

Tél. St-Louis 2117
DEMERS & GAUTHIER
Polisseurs et Rembourseurs
SPECIALITE: Réparation de meubles anciens
974 RUE SAINT-DENIS

Une bonne raison.
— Qu'est-ce que tu feras quand tu seras un homme, mon petit?
— Je ne serai jamais un homme, moi...
— Pourquoi donc?
— Parce que je suis une petite fille.

Tél. St-Louis 2117
DEMERS & GAUTHIER
Polisseurs et Rembourseurs
SPECIALITE: Réparation de meubles anciens
974 RUE SAINT-DENIS

Une bonne raison.
— Qu'est-ce que tu feras quand tu seras un homme, mon petit?
— Je ne serai jamais un homme, moi...
— Pourquoi donc?
— Parce que je suis une petite fille.

Tél. St-Louis 2117
DEMERS & GAUTHIER
Polisseurs et Rembourseurs
SPECIALITE: Réparation de meubles anciens
974 RUE SAINT-DENIS

Une bonne raison.
— Qu'est-ce que tu feras quand tu seras un homme, mon petit?
— Je ne serai jamais un homme, moi...
— Pourquoi donc?
— Parce que je suis une petite fille.

Tél. St-Louis 2117
DEMERS & GAUTHIER
Polisseurs et Rembourseurs
SPECIALITE: Réparation de meubles anciens
974 RUE SAINT-DENIS

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BATIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Molers Barber College, 62D, Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

COMMIS DE DOUANE

Commis de Douane de plusieurs années d'expérience demandé pour commerce d'épicerie, vins et liquors en gros. S'adresser, Boîte No 18 "Le Devoir".

JEUNE MEDECIN DEMANDE

Dans le nord de la ville, prendrait le beau d'un médecin dévoué et bonté et qui avait une jolie clientèle. Bonne chance pour quelqu'un qui se présenterait immédiatement à 3003 rue Saint-Laurent. Tél. Saint-Louis 708.

MEDECIN DEMANDE

Bail de cinq ans. Revenu annuel \$2,500. Très beau village sur la ligne du Grand Tronc. S'adresser à G. Héty, Upton, P.Q.

JEUNE HOMME

Jeune homme demandé, ayant de l'expérience dans la reliure et comme coupeur. S'adresser au "Devoir", 43 Saint-Vincent. 112-2

A LOUER

Boutique, 20 x 30 pieds, dans quartier Saint-Henri. S'adresser, 489 rue Saint-Antoine. Tél. Uptown 4797.

CHAMBRE A LOUER

Rue Saint-Laurent, un peu plus haut que la gare du Mile-End, pièce bien éclairée, ayant chaises qui donne sur la rue. Maison privée. Ecrire à Casier 5 "Le Devoir".

RESIDENCE D'ETE

A louer ou à vendre à la Pointe de la Rivière-du-Loup, beau cottage meublé, garage, écurie et 30,000 pieds de terrain. Confort d'une maison de ville. H. Audette, No 4, Troisième Avenue, Maisonneuve, P.Q. Tél. Bell, La Salle 2292.

A VENDRE

Pupitre double, pour comptabilité, en chêne et presque neuf, sera vendu \$15.00, le tiers de sa valeur. S'adresser à 43 rue Saint-Vincent.

A VENDRE

Un bureau (roll top) convenable pour bureau, en chêne doré, complètement neuf. S'adresser à 681 ave Papineau.

A VENDRE

Engin horizontal Leonard, 12 forces, à bon marché. S'adresser

FAITS-MONTREAL

LE MASSACRE CONTINUE

UN ENFANT EST ENCORE VICTIME D'UNE AUTOMOBILE. — UNE JAMBE FRACTUREE. — LE CHAUFFEUR RESTE INCONNU.

UNE CARTOUCHE DE DYNAMITE RAMASSEE DANS LA RUE PAR DES ENFANTS.

DERNIER ESPOIR DE BERNARDI.

Un garçonnet âgé de 6 ans, Lucien Brière, 684 rue Montcalm, a été renversé, hier soir vers les 6 heures, par une automobile dont une roue lui passa sur les jambes. L'enfant était à jouer dans la rue, au moment de l'accident, vis-à-vis la demeure de ses parents.

La petite victime a été transportée à l'hôpital Royal Victoria, et les médecins ont constaté une fracture à la jambe gauche, un peu plus haut que le genou.

La police ignore les causes de l'accident ainsi que le nom du chauffeur.

JAMBE FRACTUREE.

Un nommé Eugène Demgel, âgé de 21 ans, 3061 rue Amity, a été blessé, hier soir, vers les 9 heures, par une lourde pièce de fer qui tomba sur lui. On l'a transporté aussitôt à l'hôpital Victoria, souffrant d'une fracture à la jambe droite.

Demgel travaillait aux usines Angus.

IDENTIFIE.

Le corps du noyé, trouvé hier au barrage de la "Lachine Power House" par M. Pope surintendant de l'usine, et M. W. E. Skinner, a été identifié le même jour.

Durant la soirée, un M. Walter Fitton, 22a, 9ème Avenue, Lachine, s'est présenté à la Morgue, demandant à voir le cadavre. Mis en présence du défunt, Walter Fitton a reconnu le corps de son père, John Fitton, disparu depuis environ un mois.

M. John Fitton était malade depuis longtemps, et souvent il avait été pris de faiblesse. On pense que ce doit être dans un de ces moments de faiblesse qu'il serait tombé à l'eau et se serait noyé.

MOTOR DANGEREUX.

L'agent Payette a trouvé, la nuit dernière, sur la rue Saint-Urbain, une cartouche de dynamite de 8 pouces, qu'un groupe d'enfants s'apprêtait à faire exploser. Il l'a rapportée à la station.

UNE OCCASION.

Le yacht à vapeur de feu Sir Edward Clouston, qui avait coûté \$22,500, a été vendu à l'enchère hier après-midi, pour \$2,020 à M. Bertram V. Gomery, agent d'assurance de cette ville. On s'accorde à dire que c'est une "occasion".

INCENDIE A VERDUN.

Les pompiers de Verdun étaient appelés hier soir, à 9 heures 30, pour combattre un incendie, chez M. James Bancroft, 23, 4ème Avenue. Le feu a été causé par un fil électrique défectueux. Pertes \$200.00.

BERNARDI SERA EXAMINE.

Le juge Lavergne, qui a présidé le terme de mars aux Assises, a permis hier qu'une commission d'aliénistes examine Luigi Bernardi, condamné à mort, dans sa cellule à Bordeaux. Le juge Lavergne fera lui-même rapport de cet examen au ministre de la Justice à Ottawa, et s'il y a doute quant à l'état mental du condamné, il demandera que sa sentence soit commuée.

Les Drs Devlin et Villeneuve, de la Longue-Pointe, Burgess, de Verdun et Rochu, de Québec, font partie de la commission.

Me Pruneau, le défenseur de Bernardi, déclare qu'il fera l'impossible pour sauver son client.

UN ESCROC OPERE.

Le chef Campeau a reçu hier matin, une lettre d'un nouveau genre. La maison Morgan lui fait savoir qu'elle est ennuyée des demandes qui lui sont faites de filtres qu'un prétendu agent vend de porte en porte, réclamant une certaine somme en acompte, au nom de la compagnie. La maison Morgan n'a jamais autorisé qu'il que ce soit à faire des ventes de ce genre.

EST-CE UN VOL?

Les agents Nassa et Colangelo ont arrêté hier soir, deux individus sur la rue Cadieux, au moment où ils essayaient de vendre pour \$4 une énorme pièce de linoléum.

Aménés au poste les deux colporteurs ont donné leurs noms, Michel Portelance, 25 Sanguinet, et Joseph Deschatelets, sans résidence connue.

La police croit que le linoléum a été volé, mais on ne connaît pas encore le propriétaire.

AUX SESSIONS.

George Robinson a été acquitté, hier, sur une accusation de vol et trouvé coupable sur une accusation

d'effraction. Il recevra sa sentence mardi prochain.

ARRETE APRES TROIS MOIS.

Le détective Mercier a arrêté hier, un individu nommé Arthur Lavoie, alias Larose, alias Lafamme, accusé de vol.

Le 22 février dernier, des voleurs pénétraient dans la maison du dentiste Bernier, 60 rue Saint-Denis et emportaient des articles divers évalués à environ \$500. Deux des voleurs furent arrêtés, Emile Sauvageau et Hector Lévesque, qui furent trouvés coupables, à l'enquête et condamnés à subir leur procès aux assises de juin.

Le troisième, qui pensait dérouter la police en changeant de nom plus souvent que de chemise, a été arrêté et devra suivre le sort de ses complices.

Lavoie est impliqué dans la tentative de meurtre du constable Ratelle, commise il y a quelque temps, rue Notre-Dame Ouest.

Le prisonnier demeure à Saint-Henri, et est âgé d'une trentaine d'années.

S'il a changé de nom si souvent, c'est qu'il voulait tromper les autorités. Le détective Mercier a trouvé chez Lavoie, une partie des marchandises volées chez le Dr Bernier.

Devant le juge Leet, hier après-midi, il a protesté de son innocence.

DEUX MORTS SUBITES.

Mme Moïse Quesnel est morte subitement, hier, dans sa maison, rue Delormier. Une dizaine de minutes auparavant, son mari la quittait pour aller à son travail.

C'est une voisine qui, entrant chez Mme Quesnel, la vit s'affaïsser sur le plancher. Elle envoya un enfant chercher un médecin, qui ne vint que pour constater la mort.

Un Italien du nom de Félix Delisco, 5 rue Britannia, est aussi mort subitement, hier, en travaillant à la Pointe du Moulin à Vent.

Dedisco était à l'emploi de la Dominion Coal Co.

Le corps a été transporté à la morgue pour enquête.

LES JEUNES GENS DE WEST-MOUNT.

Hier soir avait lieu à Westmount l'élection des officiers de la Y.M.C.A. pour l'année courante. Les nouveaux directeurs sont: MM. F. M. Hill, F. W. Sharp, A. L. Robertson, T. H. Wardlaw, Alfred Price, G. F. Irons, D. D. McDonald, F. G. Gnaedinger, R. H. Macdonald, W. B. Woods, J. Y. Glenn, J. P. Atkinson, J. O. Lough, C. F. Brown et A. D. Charles.

M. GUTELIUS BLESSE.

M. F. P. Gutelius, gérant-général des chemins de fer du gouvernement, de passage à Montréal depuis deux jours, a été victime, hier, d'un douloureux accident. En montant en tramway rue Windsor, il fit un faux pas et fut traîné sur une longueur de plusieurs verges. Il s'est infligé de sérieuses blessures au visage.

On l'a transporté à l'hôpital Général, où il devra passer quelques jours.

JEU DANGEREUX.

Gelys Kuepzean, fillette de 11 ans, 1065 rue Saint-Urbain, s'est plus ni moins jetée, hier, sous les roues d'une automobile, qui heureusement allait à petite vitesse.

L'enfant n'a reçu aucune blessure.

BANQUET ISRAELITE.

Quelque quatre cents membres et amis de la "United Hebrew Political Association" ont assisté, hier soir, à un banquet offert en l'honneur de M. Peter Bercovitch. Ce banquet a eu lieu dans la salle Prince Arthur.

Ont été remarqués: MM. McDonald et Côté, commissaires, et le major Geo. Washington Stephens.

Plusieurs toasts ont été prononcés.

SUCCES DE M. BRASSARD.

Il y a quelques mois, l'Exposition de Québec décidait de faire construire une estrade pouvant contenir 8,000 personnes, au coût de \$100,000, et un concours fut ouvert.

Huit concurrents répondirent: trois de Québec, deux de Montréal, un d'Ottawa, un de Toronto, un de New-York.

Le jury vient d'accepter les plans de M. Adolphe Brassard, architecte de Montréal.

M. Brassard est l'architecte qui, avec M. Marchand, construisit la fameuse prison de Bordeaux.

Un prix de \$500 lui a été attribué.

LE CONGRES DES FEMMES

Rome, 15. — Le conseil international des femmes a terminé son congrès quinquennal aujourd'hui. On a décidé que le comité exécutif se réunira en Angleterre en 1916, à Budapest en 1918, et que le congrès quinquennal aura lieu en Hongrie en 1919.

Mme Kate Waller Barrett, de Washington, présidente de la section américaine, a été élue présidente du comité de la presse.

Cent cinquante femmes, toutes parlant anglais, ont discuté la participation de l'association au centenaire de la paix anglo-américaine.

On a décidé que les femmes canadiennes et américaines donneront leur concours à la publication de l'histoire des résultats produits par les traités anglo-américains, et que l'on tiendra quatre grandes assemblées à ce sujet à Buffalo, Boston, Detroit et Seattle, et une assemblée spéciale à Washington.

AU MONUMENT NATIONAL

Six cents personnes environ ont assisté, hier soir, au Monument National, à la distribution des prix aux élèves qui, depuis l'automne dernier, ont suivi les cours gratuits de langue française et anglaise, de sténographie, de solfège, de mathématiques, etc., donnés sous les auspices de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

M. J.-G. de Lorimier, avocat, a présidé à cette distribution.

LE DR VILLECOURT

Le Dr Villecourt, bien connu à Montréal où il demeure depuis 14 ans, vient d'être nommé officier de l'Instruction Publique par le gouvernement français.

LES TRIBUNAUX

EPICIERS ET BOUCHERS

UN JUGEMENT QUI LES INTERESSE. — EN REVISION. — LES SUITES D'UN INCENDIE A L'EPIPHANIE.

Les juges sir Chas. P. Davidson, Archibald et Weir, siégeant en Cour de Revision, viennent de rendre un jugement particulièrement intéressant pour les épiceries et les bouchers, dans une cause de Senécal vs Rochon et Charbonneau, mis en cause, confirmant à l'unanimité le jugement de première instance.

En janvier 1913, le demandeur loua au défendeur, qui prenait la qualité d'épicier, un magasin sis à l'Hotel Chelaga, avec faculté d'en sous-louer une partie.

Le mois suivant, Senécal loua à un nommé Messier, une pièce dans la même bâtisse pour y tenir un étal de boucher avec entente expresse que ce dernier n'aurait pas de concurrent dans le local.

En juillet dernier, Rochon sous-loua à un nommé Charbonneau, boucher une partie du magasin.

Le propriétaire Senécal intenta alors une action au locataire Rochon, demandant la résiliation du bail et des dommages-intérêts au montant de \$360, prétendant que la faculté de sous-louer accordée au défendeur était toujours soumise à son consentement; qu'il y avait eu changement de destination des lieux et que cette sous-location lui causait des dommages, attendu que son autre locataire, Messier, ne voulait pas avoir de concurrents, ajoutant que par convention verbale, l'épicier Rochon s'était engagé à ne pas sous-louer à un boucher.

Rochon plaide que son droit de sous-louer était absolu, n'importe quelle convention verbale à l'encontre, dont la destination des lieux n'était pas changée, qu'il en usait suivant son bail, l'usage et la coutume à Montréal où le commerce de boucher et celui d'épicier sont similaires, d'une rapprochement réciproquement avantageux, et s'établissant avec communication de l'un et l'autre.

Jugement de première instance rendu par l'hon. juge Lafontaine a été confirmé avec dépens.

Ce matin, s'est instruit en Cour Supérieure, le procès intenté par Ferland & Frères, manufacturiers de l'Épiphanie, contre la Laval Electric Company.

Au mois d'août dernier, un violent incendie détruisit six édifices du Village de l'Épiphanie, dont la manufacture des demandeurs. Le feu origina à ce dernier endroit et MM. Ferland tiennent la compagnie Laval Electric responsable des pertes, parce qu'elle n'a pas fait l'installation électrique de leur manufacture les réparations qu'elle devait faire, après avoir été protestée à cet effet. La réclamation de Ferland & Frères s'élève à \$9,872, frais et intérêts.

QUEBEC ET LE C. P. R.

En même temps que les autres changements qui auront lieu le 31 mai, des trains de luxe seront mis en opération, partant de la gare de la Place Viger et de Québec à 5.00 p.m. tous les jours.

CONTRE LES CAFES DE NUIT

LA W. C. T. A. EN RECLAME LA FERMETURE IMMEDIATE.

La section Hochelaga de la Women's Christian Temperance Union, a une assemblée tenue hier soir, dans l'église presbytérienne Melville, a passé une résolution demandant la fermeture immédiate des cafés de nuit qui, privés de licence, ne contiennent pas moins leur commerce.

La présidente, Mme F. H. Waycott, a sévèrement blâmé les autorités municipales qui ne font rien, dit-elle, pour la suppression de ces cafés.

Un vote de remerciements a été adressé à sir Lomer Gouin pour laide qu'il a apportée à la cause de la tempérance. On a aussi déploré le départ, de la commission des licences, du receveur Weir, qui, à l'heure, a fait énormément de bien pour la bonne cause.

A la fin de la soirée, eut lieu l'élection des officiers. Le même bureau a été réélu.

ASSISTANT DE M. DROUIN

M. MAHER EST NOMME A CETTE FONCTION. — LE SALAIRE DES SECRETAIRES DU MAIRE ET DES COMMISSAIRES.

A leur réunion d'hier après-midi, les commissaires ont fait plusieurs nominations. M. Horace Maher a été nommé assistant de M. Drouin, surintendant des édifices municipaux, au salaire initial de \$1,100 par année.

Les commissaires ont aussi fixé les salaires de leurs secrétaires et de leurs sténographes.

MM. Pierre Chevassu, Léon Trépanier et Fred. Barter, secrétaires respectifs de MM. Martin, Hébert et McDonald, recevront chacun \$1,500 par année. Le salaire de Mlle Charlotte Giguère, sténographe de M. Hébert, et de Mlle Blanche Mayer, sténographe de M. Côté, sera de \$900 par année.

LE ROI GUSTAVE

Stockholm, 15. — Le roi Gustave est tout à fait rétabli de l'opération d'un ulcère à l'estomac qu'il a subi le 9 avril. Le roi a repris son poste à la direction des affaires de l'Etat et le prince héritier lui a remis les pouvoirs de régent qu'on lui avait confiés pendant la maladie de son père.

LA NAVIGATION

LE PLUS GROS PAQUEBOT

LE "VATERLAND", DE LA LIGNE HAMBURG-AMERIQUE, EST PARTI DE CUXHAVEN POUR FAIRE SON PREMIER VOYAGE DE LONG COURS.

Le plus gros navire du monde, le "Vaterland", de la ligne Hamburg-Amérique, est parti de Cuxhaven, Allemagne, hier après-midi, en route pour New-York, ayant à bord 900 passagers de première et 1000 d'entrepreneur.

Le nouveau paquebot a une capacité de 90,000 chevaux-vapeur. Le "Vaterland" fait son premier voyage et quatre directeurs de la ligne Hamburg sont à bord.

NAUFRAGE D'UNE GOELETTE

Sault Sainte-Marie, 15. — La goélette "Balford", à coulé à fond hier, en frappant le quai du canal "American". Elle avait une cargaison de bois.

AU CANAL LACHINE

Les navires "Cadillac", "Fort William", "Canobie" et "Avon", tous chargés de grain sont arrivés de Port Arthur hier.

UN PHOQUE DANS LE PORT

Depuis plusieurs jours les débardeurs qui travaillent à la Pointe du Moulin à Vent, voient, chaque matin, un phoque qui prend ses ébats près du quai.

DANS LE PORT

ARRIVAGES

Mount-Royal, Londres, Pacifique Canadien, au hangar No 7.

Brown, Philadelphie, Pointe du Moulin à Vent.

Manchester, de Manchester, Furness Withy, au hangar No 13.

Crown of Cordova, de Saint-Kitts, Robert Reford, Pointe du Moulin à Vent.

Normannia, Puerto, Mexique; Robert Reford Co., Pointe du Moulin à Vent.

Manzan, Bristol, ligne Dominion, hangar No 6.

Brand, Bollehall, Barbades; ligne Dominion, hangar No 6.

Gerty, ligne Austro-Américaine, Trieste, hangar No 6.

Carrigan Head, Rotterdam, ligne Allan, quai des commissaires.

Fremosa, Metling, Compagnie Robert Reford, hangar No 13.

Sargossa, Haylett, Cie Robert Reford, Pointe du Moulin à Vent.

Frankfurt, Rotterdam, ligne Hamburg, Pointe du Moulin à Vent.

Andania, Southampton, ligne Cunard, hangar No 12.

Jaconia, Middlesboro, Cie R. Reford, hangar No 14.

Monmouth, Anvers, C.P.R., hangar No 7.

Scandinavian, Glasgow, ligne Allan, hangar No 24.

Letitia, Glasgow, Cie R. Reford, hangar No 11.

Millpool, Philadelphie, au hangar No 8.

Scotian, Glasgow, ligne Allan, hangar No 3.

Canada, Liverpool, ligne White-Star-Dominion, hangar No 8.

AU SECOURS DU "TRITONIA"

St-Jean, N.-B., 15. — Le "Bellaventura", est parti, hier soir, porter secours au "Tritonia" qui a été emprisonné par les glaces à la Baie Notre-Dame.

AU CONSEIL D'OUTREMONT

LES OFFRES POUR L'EMPRUNT DE \$500,000 ONT TOUTES ETE REFUSEES COMME INSUFFISANTES.

Le conseil de la ville d'Outremont s'est occupé hier soir des soumissions présentées pour l'achat des débris de la ville, au montant de \$500,000.

La séance du conseil a été très courte, les échevins ayant refusé toutes les offres présentées. La plus haute soumission a été celle de la "Canada Bond Corporation", qui a offert \$453,867.

Le conseil doit avoir une assemblée de comité ce soir pour faire des emprunts en attendant des offres plus alléchantes.

L'AMELIORATION DES ROUTES

Québec, 15. — Trente et une municipalités se sont adressées jusqu'ici au département de la voirie pour obtenir des emprunts en vertu de la loi des Bons Chemins. Le gouvernement va poursuivre, pour sa part, les travaux de quatre routes provinciales, ce qui, avec les travaux faits dans les municipalités, mettra en emploi, cette année, dans la province, 174 équipements pour la confection des routes.

NOUVEAU SERVICE DE TRAINS

POUR BOSTON ET NEW-YORK DE LA GARE BONAVENTURE.

Train du jour à 8 hrs 31 a.m. tous les jours et train de nuit à 9 hrs 30 p.m. tous les jours. Wagons ordinaires, wagons-salons et wagons lits pour Boston et New-York sans changement.

UN JOLI CONCERT

Mlle Ida Morin, soprano, a donné, hier soir, un très joli concert dans la salle de l'Immaculée-Conception, avec le concours de M. Hector Danseureau, pianiste, et M. Alphonse Danseureau, violoniste.

L'assistance était assez nombreuse, et ne ménagea point ses sympathies et applaudissements aux artistes. Ceux-ci ont dû répondre, chacun à leur tour, à plusieurs rappels.

Le programme exécuté, était très varié.

Au Magasin Goodwins

Meubles en herbe

Fauteuils, berceuses, chaises longues se repliant, petites chaises, tables, sofas, tabourets, porte-jardinières, étagères, etc. Ces meubles conviennent surtout pour galeries, vérandas, maisons de campagne.

Ils sont très confortables, vu la flexibilité de leur monture en jonc de Malacca, et la couverture en herbe tissée et cordée; aussi confortables même, et à un prix beaucoup moins élevé que des morceaux plus dispendieux.

Chaises, valant de 8.90 à 10.00, demain...	\$6.75
Berceuses, valant de 9.90 à 11.00, demain...	7.75
Chaises, valant 6.75...	5.75
Tabouret, valant 8.25...	6.75
Canapé, valant 20.00...	16.75
Table, valant 9.00...	7.75
Chaise longue avec appui, valant 17.75...	12.90
Fauteuil à dossier très haut, valant 12.50...	8.75

Ces prix de rabais sont pour demain seulement.

Goodwins

MONTREAL LIMITED

Ce nouveau modèle

Columbia "Leader"

\$100. CONDITIONS FACILES
:: DE PAIEMENTS ::

Le "Leader" est muni du puissant Moteur Columbia silencieux à TROIS RESSORTS. La tige de reproduction du son Columbia améliorée et le diaphragme No. 6. Ainsi qu'un indicateur de vitesse et un régulateur.

Cet instrument comporte un compartiment fermé, pouvant contenir 72 Registres. Sa hauteur est de 41 1/2 pouces, sa largeur de 18 pouces et sa profondeur de 21 pouces.

Il est en quart de chêne doré ou fumé, aussi en acajou, ou noyer satiné.

Pour \$35, de plus nous donnons avec cette machine 48 morceaux (24 disques doubles de votre choix) et 1,500 aiguilles assorties.

CONDITIONS DE PAIEMENT POUR CONVENIR A L'ACHETEUR

QUARTIERS GENERAUX

LAYTON BROS.

Le Principal Magasin de Pianos à Montréal.

550 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

INTERVIEW DU CAPT. DEMERS

LE MAITRE DU PORT NE SAVAIT RIEN DE SA NOMINATION PROBABLE A LA COMMISSION DES NAUFRAGES.

Nous avons rencontré le capitaine Demers, maître du port de Montréal, cet avant midi, pour lui demander ce qu'il pensait de la nouvelle de sa nomination probable à la présidence de la commission des naufrages.

Le capitaine Demers a paru des plus surpris ne sachant lui-même rien de la chose.

"Je n'ai pas postulé, nous a-t-il dit. Si on m'offre le poste avec le même traitement que j'ai actuellement, j'accepterai. Tout ce que je sais, c'est que le ministre de la Marine et des Pêcheries désire avoir un homme parlant les deux langues pour présider à la commission... et ils sont des plus rares parmi les gens qui aspirent à cet honneur. Je ne veux diminuer le mérite de personne, car pour moi j'ai autant de mérite que maître du port de Montréal."

Le salaire de maître du port est de \$5,000 par année tandis que celui de commissaire des naufrages n'est que de \$3,000.

Au moment où madame termine sa toilette pour sortir, arrive une amie en visite imprévue; on envoie Bébé au salon.

—Ta maman est là?

—Oui, madame.

—Elle ne m'attendait pas, hein?

—Pour sûr... même qu'elle a dit que si elle avait su, on serait sorti plus tôt!

Eau Minérale Naturelle (de France)

VITTEL SOURCE SALEE

POLITIQUE ETRANGERE

ALLEMAGNE
RIVALITES
ENTRE VOISINS

LES ALLEMANDS VOIENT DANS LES RECENTES MESURES MILITAIRES DE LA RUSSIE UNE PREPARATION A LA LUTTE ENTRE LES DEUX PAYS LIMITROPHES.

Berlin, 15. — Il est certain que l'Allemagne ne voit pas seulement en la Russie une rivale militaire. Chaque jour les journaux expriment leur crainte de voir s'élever entre les deux pays une "guerre de commerce".

Des Allemands voient dans les actions récentes de la Russie les signes d'une préparation à la lutte militaire et commerciale, entre les deux pays. L'une des décisions de la Russie qui inquiète le plus les Allemands, est la prohibition faite par le gouvernement russe d'exporter les chevaux. On voit l'intention de se procurer un nombre suffisant de chevaux en cas de guerre. Cette prohibition nuit aussi au commerce allemand.

Les Allemands voient aussi avec mécontentement, la défense faite aux ouvriers Russes de se rendre en Allemagne au temps de la moisson. D'un autre côté, le gouvernement russe étudie la question d'élever le tarif sur les importations des grains. Ceci enlèverait à l'Allemagne un marché important. L'an dernier, l'Allemagne exportait en Russie 231,000 tonnes de seigle, 23,000 tonnes de blé, et 38,000 d'avoine.

Le gouvernement allemand croit que la Russie a voulu user de représailles lorsqu'elle a retenu prisonniers à Perm Hans Berliner et ses deux compagnons, qui ont atterri en Russie, après leur randonnée en ballon. Ces aviateurs allemands subirent leurs procès sous accusation d'espionnage.

La Russie se vengera ainsi de l'arrestation du ministre des Chemins de fer Popov, venu en Allemagne pour acheter des vaisseaux. Le ministre russe, après sa libération, se rendit à Londres pour y faire l'achat qu'il avait d'abord voulu faire en Allemagne. M. Popov avait été accusé d'espionnage.

Dorénavant, la Russie ne fera affaires avec les compagnies allemandes que si celles-ci fournissent une caution suffisante pour assurer la sécurité des agents russes qui seront chargés de négocier les achats. Il est à peu près certain qu'aucune compagnie allemande n'osera assumer ce risque, et, par conséquent, l'industrie allemande n'aura plus de débouché en Russie.

Un autre incident malheureux pour l'entente des deux pays fut l'arrestation, à Cologne, du capitaine Potjakow, ministre de la Marine en Russie. Il fut accusé de vol. Il fut remis en liberté peu après, et l'agent de police qui l'avait arrêté fut puni, mais cet incident contribue à aggraver de plus en plus la Russie.

Ceci ne veut pas dire qu'il y aura bientôt une guerre entre les deux pays; cependant, les relations entre l'Allemagne et la Russie sont loin d'être amicales.

FRANCE
M. POINCARÉ A
SAINT-PETERSBOURG

Paris, 15. — Au cours du prochain voyage de M. Poincaré à Saint-Petersbourg, les conditions de la visite du tsar Nicolas en France seront réglées; on croit que la visite aura lieu au mois d'octobre. M. Poincaré doit se rendre à Péronne le 12 juillet.

LA FRANCE
AU MAROC

Paris, 15. — D'après les dernières dépêches officielles reçues du Maroc, le combat livré par le général Gouraud sur la route de Taza a mis les troupes françaises aux prises non seulement avec la grande tribu des Tsoul, mais aussi avec les Branes, qui vivent dans les montagnes au sud de Taza.

La déroute des Marocains a été complète et leurs pertes, pendant le combat, sont plus fortes qu'ils aient jamais subies.

Il se confirme que le succès du général Gouraud va être suivi de la soumission de toutes les tribus de la région de Taza.

On annonce que le sultan du Maroc et le général Lyautey, résident général de France, vont se rendre à Taza pour hâter la pacification du pays.

ANGLETERRE
PESSIMISME
NATIONALISTE

ON SE REND COMPTE QUE LE PROJET D'EXCLURE POUR TOUJOURS L'ULSTER DU HOME RULE EST IRRÉALISABLE A MOINS D'EN APPELER AU PEUPLE.

Londres, 15. — Les nationalistes et les unionistes de Dublin voient les choses d'un œil sombre depuis les propositions faites par le gouvernement, jeudi. Les unionistes comprennent que si l'Ulster est exclu pour toujours du Home Rule, Redmond déclarera la guerre au cabinet et combatera le projet de bill amendé. D'autre part, si Carson tient ses promesses, le jour de l'adoption du Home Rule verra l'établissement du gouvernement provisoire de l'Ulster. L'on serait alors témoin de l'étrange spectacle de la révolte des nationalistes et de l'établissement d'un gouvernement inconstitutionnel dans l'Ulster. Les élections s'imposent de plus en plus comme la seule solution du problème. Dans l'interim, les journaux de Belfast recommandent aux Ulsteristes d'attendre du secours de leurs fusils plutôt que du parlement. M. Redmond tient le

sabre suspendu sur la tête des libéraux, prêt à l'abattre quand cela lui plaira; les nationalistes, hier, cependant vinrent à l'aide des libéraux quand on prit le vote à l'improviste sur une motion à l'effet de donner la préséance aux mesures ministérielles. Les partisans de M. Asquith, habitués de longue date aux importunités des "whips", méprisent leurs avertissements, et leurs recommandations. Aussi, hier, quand on vit que les unionistes se préparaient à jouer un mauvais tour au gouvernement, on adressa un appel pressant aux députés, qui se trouvaient chez eux ou dans des clubs. Les nationalistes surtout répondant en grand nombre à l'appel, surgirent de tous les côtés. Le gouvernement recueillit la petite majorité de 21 voix. D'un vote contraire eût résulté une grande faiblesse pour le cabinet, peut-être même eût-il été contraint de résigner. On se rappelle que le gouvernement défait en 1912, à propos d'une question de finance refusa de démissionner. Une défaite aujourd'hui, à cause de la gravité de la situation, aurait constitué un bien plus grand péril pour les libéraux. Le "Morning Post", tout en admettant que la petite majorité libérale d'hier ne révèle en rien les sentiments du parti libéral, voit dans l'incident la résolution bien arrêtée des unionistes de combattre le gouvernement par tous les moyens. Le "Post" ajoute qu'il faut soustraire l'Ulster au contrôle du gouvernement de Dublin, sans conditions, sans quoi c'est la guerre civile à brève échéance. Les ministres font maintenant dans des entrevues deux propositions: l'exclusion de l'Ulster pour une période de six ans, le vote conféré non à chaque comté de l'Ulster, comme cela se fait aujourd'hui, mais au groupe des six principaux comtés. Les radicaux et les nationalistes désapprouvent ce projet.

LES ELECTIONS
PARTIELLES

Londres, 15. — M. C. F. G. Masterman, le nouveau ministre défait à la récente élection partielle de Bethnal Green, a été choisi comme le porte-étendard du parti libéral dans le comté d'Essex, dont le député, le Révérend Silvester Hornby, vient de mourir. Le major Bowden, unioniste, M. John Houlton, libéral, et M. James Martin, ouvrier, sont candidats dans l'élection partielle de Derbyshire. Le désaccord entre les libéraux et les ouvriers s'envenime de plus en plus. Les premiers disent qu'un député ouvrier sera dominé en chambre par les socialistes; les ouvriers de leur côté rétorquent que le candidat ministériel n'est qu'un instrument entre les mains de sir Arthur Markham, M.P., à qui on en connaît une influence locale réelle. Le vote a lieu mercredi.

AUSTRALIE
PARLEMENT
AUSTRALIEN

SCENES DE VIOLENCE AU COURS D'UNE SEANCE DE NUIT.

Melbourne, Australie, 15. — Les scènes de violence qui se déroulent au parlement fédéral de l'Australie, aux petites heures hier, à la suite d'une séance de nuit, ont été remarquablement dépassées. Le "whip" ministériel distribua aux membres de son parti des couvertures et des oreillers. Un député ouvrier qui n'en était pas pourvu en prit quelques-uns. Son action provoqua une bagarre au cours de laquelle plusieurs députés échangèrent des coups. M. Anstey, un ouvrier, frappa le "whip" sur le nez et l'étendit par terre, tandis qu'une lutte de plusieurs minutes s'engageait. L'opposition semble persister dans ses projets d'obstruction et l'on s'attend à de nouvelles scènes de violence et de désordre.

LA DEPOSITION
DE MELLE

L'EX-PRESIDENT DU CHEMIN DE FER NEW-YORK, NEW-HAVEN AND HARTFORD DEVANT LA COMMISSION DU COMMERCE ENTRE ETATS.

Washington, 15. — L'ex-président Charles S. Mellen, du chemin de fer New-York, New-Haven and Hartford, a subi froidement, hier, devant la Interstate Commerce Commission un interrogatoire des plus serrés qui a duré toute une heure. C'est le commencement d'un témoignage extraordinaire qui mettra au jour devant la Commission, comme M. Mellen l'a promis, toutes les transactions de l'ex-président du New-Haven.

M. Mellen est fatigué de porter le fardeau de toute la critique accumulée sur lui relativement aux transactions du New-Haven qui font le sujet de l'enquête, et il a promis qu'il donnera à chacun son dû de la part du blâme qu'on lui jette.

L'enquête a été ajournée à mardi prochain pour permettre au témoin de se procurer plusieurs documents dont il aura besoin.

Dans une longue déclaration aux journaux traitant des relations du New-Haven et du Grand Tronc, M. Mellen a tracé toute l'histoire des difficultés entre ces deux compagnies dans la Nouvelle-Angleterre. Il nie avoir tenté de bloquer l'accomplissement du projet du Grand Tronc pour l'établissement d'une voie ferrée entre Palmer, Mass et Providence, R. I. M. Mellen déclare qu'il n'a jamais pris au sérieux cette menace d'extension qui date de l'achat du Boston and Maine par le New-Haven et qui remonte même jusqu'à l'arrangement fait en 1906 entre le New-Haven et le Pacifique Canadien.

M. Mellen laisse entendre que l'extension Palmer-Providence du Grand Tronc ne valait qu'à amener le New-Haven à donner au Grand Tronc le privilège des taxes différentielles dans New-York comme le Pacifique Canadien les avait obtenus en 1906.

LE BANQUET
E. N. HEBERT

IL OBTIENT UN VIF SUCCES. — CINQ CENTS CONVIVÉS. — DISCOURS DE M. E. N. HEBERT.

Le banquet offert, hier soir, dans la grande salle de l'hôtel Place Viger, à M. E. Napoléon Hébert, a obtenu un très vif succès: convives nombreux, entrain croissant, menu excellent, vins meilleurs, l'air n'y manquait et les discours de la fin ont été pour les dilettantes un autre régal.

Le thème des discours prononcés par les trois membres du bureau des commissaires présents, MM. Hébert, Côté et Ainey a été que les commissaires se proposent de conduire la ville en bonne harmonie avec les échevins; M. Ainey s'est cependant montré sur ce point plus circonspect que MM. Côté et Hébert.

L'échevin Ménard ouvre la série des discours en proposant la santé de la ville de Montréal. Répond, M. Côté, qui félicite vivement M. Hébert dont il loue les talents administratifs. M. Côté déclare que la meilleure entente régit entre les membres du bureau des commissaires; les rédacteurs municipaux aiment faire de la sensation, dit-il, mais ils exagèrent.

M. Ainey prononce également l'éloge de son confrère, et il rappelle l'ancien régime, dont on a trop médié, dit-il.

Enfin M. Lecours, vice-président du club Champêtre, propose la santé de M. Hébert, proposition qui est très vivement applaudie.

DISCOURS DE M. HEBERT

Comment vous répondre, après une telle avalanche de compliments et d'applaudissements? Heureusement que l'heure est aux réjouissances plutôt qu'aux discours.

En ce moment, messieurs, j'oublie qu'il y a encore à l'heure de ce banquet plein de soucis et d'ennuis pour m'écrier comme cet ancien: "A demain les affaires sérieuses!"

J'entendais il y a quelques instants, mon bon ami l'échevin Ménard vous citer dans le plus pur latin une phrase du grand Horace, en faisant allusion au succès que j'ai remporté. Vous me permettrez de lui répondre par une phrase du même poète latin en vous disant que pour répondre en ce moment, il me faudrait ce que Horace appelle: "Os magna sonaturum" — une bouche aux paroles sublimes.

Je ne suis pas orateur et c'est pour cela peut-être, que l'on m'a élu commissaire de la ville de Montréal.

Un commissaire doit se taire mais agir. Mes premières paroles, messieurs, seront des remerciements bien sincères à tous ceux qui, au cours de la lutte que nous avons traversée, m'ont accordé un si généreux appui. A l'heure de la bataille, j'ai vu se rallier autour de moi, une légion d'amis, et je suis fier de le dire ce soir, je dois à leur amitié plutôt qu'à mon mérite personnel, la victoire que j'ai remportée. Dans cette légion, il y avait une garde fidèle — de celles qui ne se rendent pas — et cette garde était composée en partie des membres du Club Champêtre.

Ce n'est pas mon intention messieurs, de vous énumérer le programme que mes collègues et moi nous nous sommes tracés en prenant la direction de l'Administration. Depuis notre élection, nous nous sommes efforcés à rejeter certains petits comptes en souffrance que nos prédécesseurs nous ont légués et nous sommes à la veille d'aborder quelques-uns des problèmes dont la solution s'impose si nous voulons contribuer à faire de notre grande ville, l'une des cités modèles de l'Amérique.

L'harmonie et la bonne entente entre les principes fondamentaux d'une bonne administration, nous avons cherché tout d'abord, mes collègues et moi, à nous mieux connaître et à formuler un plan général de travail.

Nous nous entendons bien, dans le Bureau des Commissaires, en dépit de ce que peuvent vous faire croire certains journaux.

J'en prends à témoin mon ami et collègue, M. Duncan McDonald, que vous avez applaudi tout à l'heure avec tant de raison.

M. McDonald, de descendance écossaise et, de ses ancêtres, de cette race qui nous donna tant de grands hommes, il a hérité des caractéristiques: la largeur d'esprit, la franchise et le sens pratique.

Le Bureau des Commissaires trouvera son principal facteur de succès dans l'appui que lui donnent messieurs les échevins, et je remercie le représentant du quartier Bordeaux et ses collègues d'avoir confirmé devant vous leurs bonnes intentions vis à vis le Bureau de Contrôle.

M. l'échevin Ménard exprimait tout à l'heure l'espoir que nous mettrions incessamment à l'étude le projet d'embellissement de la ville de Montréal.

L'EMBELLISSEMENT DE MONTRÉAL.

Je connais, messieurs, les dispositions de Son Honneur le Maire et de mes collègues du Bureau des Commissaires à ce sujet, et je dois vous avouer que depuis quelque temps déjà, j'étudie, de concert avec mes collègues, un plan d'embellissement dont la réalisation apportera une transformation complète dans l'aspect général de notre grande ville.

Si nous songeons au côté esthétique, nous songons également au côté pratique et c'est pourquoi, j'ai l'intention, suivant mes faibles capacités et l'appui que je recevrai, à faire marcher de pair avec l'embellissement de Montréal, l'assainissement de la métropole.

La lutte contre la mortalité infantile, la guerre à l'alcoolisme, la question des habitations salubres, que l'inséparable des taxes différentielles, de mes préoccupations et mon plus grand désir messieurs est de revenir devant vous, dans deux ou quatre ans, vous exprimer ma satisfaction d'avoir pu contribuer à solutionner ces grands problèmes.

Pour cela, nous comptons sans dire, sur votre appui à tous, sur le concours de nos corps, commerciaux et industriels, sur celui des associations mutuelles et autres.



STORE

GRANDE OUVERTURE

DEMAIN, SAMEDI,

LE 16 DU COURANT



STORE

Il y aura des milliers d'occasions pour toutes les personnes économes, dans tous nos rayons.

Nouveautés, Merceries, Etoffes à robes, Braids, Doublures, Garnitures, Dentelles, Broderies, Fournitures de Maison, Tapis, Prêlarts, Portières, Rideaux, "Poles", Etc., Etc.

Toutes nos marchandises sont de la plus haute nouveauté, et des meilleures qualités.

Quant à nos prix, vous n'avez qu'à venir acheter une fois, et vous constaterez QU'ILS SONT LES PLUS MODÉRÉS.

Notre département de

CONFECTIONS POUR DAMES

est sous la direction d'un tailleur de la plus haute compétence.

En résumé, rien n'a été épargné afin de donner à nos clients tous les plus grands avantages, tant au point de vue de l'installation qu'au point de vue de la marchandise.

UNE VISITE VOUS EN CONVAINCRA

EN FOULE DONC, AU

REX 481 NOTRE-DAME Ouest
près Carré Chaboillez

STORE

STORE

NAP. D'AOUST, propriétaire.

MAIN 2625

STORE

nous comptons également sur l'appui généreux de toutes les mères de familles, car sans ce dernier appui, nous ne saurions réussir.

La femme est douée tout particulièrement de philanthropie et c'est pourquoi son concours dans toutes les grandes réformes sociales nous est des plus précieux.

Et la Canadienne, de quelque origine qu'elle soit, disons-le avec orgueil, sait à l'occasion donner un appui pratique aux œuvres sociales.

Messieurs les membres du Club Champêtre, je vous renouvelle avec sincérité mes remerciements pour votre manifestation si sympathique. La fête de ce soir est la vôtre autant que la mienne puisque vous avez si largement contribué à mon succès, et c'est pourquoi je m'ai porté à lever mon verre et m'écrier comme le vieil ami latin de mon ami Ménard, comme Horace: Nunc est Bibendum! c'est maintenant qu'il faut boire! C'est à la santé du Club Champêtre qu'il faut choquer nos verres et chanter.

Ont aussi adressé la parole: Olivier Asselin, l'échevin Giroux, Paul-Emile Lamarche, M. Jean Prévoist, le commissaire McDonald, Tancrède Marsil, Edmond Chasse et autres.

EUCHRE-CONCERT
AU CONSERVATOIRE
LASSALLE

De nombreux et magnifiques prix sont envoyés tous les jours au Conservatoire, destinés au grand euehre concert qui aura lieu le 19 mai, à l'Assistance Publique, sous la présidence de M. Ludger Gravel.

Les billets s'envolent rapidement, tout fait prévoir une assistance nombreuse et distinguée, à cette soirée, organisée par les élèves de notre Ecole Nationale d'Élocution française qui rend de nombreux services à toutes les œuvres de charité en prêtant son généreux concours.

Après le euehre, qui commencera à 8 heures et demie précises, aura lieu un très joli concert avec récital de choeurs et chants, sous la direction de madame Mac-Millan, professeur de solfège au Conservatoire Lassalle.

On peut se procurer des billets au Conservatoire, 128, Saint-Hubert, et le mardi soir, 19, à l'Assistance Publique.

UN NOUVEAU LIVRE
DE VOYAGES

"ALSATIAN" ET "CALGARIAN".

MM. H. et A. Allan, agents généraux de la Cie de Navigation Allan, Ltée, Montréal, viennent de publier une nouvelle et charmante brochure décrivant le confort des cabines de seconde des plus nouveaux et des plus gros paquebots du Canada, l'"Alsatian" et le "Calgarian".

La brochure, qui a un grand cachet de distinction, contient une série de magnifiques gravures montrant le confort, le luxe et les plaisirs réservés au voyageur qui traverse l'Atlantique.

Un fait remarquable est la grande d'insinuation des salles publiques et le goût exquis qui a présidé aux décorations.

On peut obtenir des exemplaires de la brochure en faisant la demande aux principales agences ou bureaux de la ligne, aux Nos 2 rue Saint-Pierre et 675 rue Sainte-Catherine Ouest.

UN ROLE CHARGE

SOIXANTE-DEUX ACCUSES FIGURENT SUR LA LISTE DES ASSISES CRIMINELLES DE JUIN.

Soixante-deux noms sont déjà inscrits sur la liste de la cour d'Assises pour le terme de juin. Cependant il est probable que bon nombre d'accusés changeront leur option avant l'ouverture de la cour et se décideront à subir leur procès en Cour des sessions spéciales. D'autre part, il est probable que les causes les plus importantes seront remises au terme de septembre.

La cause la plus importante est celle d'Arthur Beauchamp et d'Arthur Foucault, les bandits, qui sont accusés de meurtre, de tentative de meurtre et de vols avec effraction. Comme, au cours de l'été, la police peut faire l'arrestation de leurs complices, Ismael Bourret et Alphonse Foucault, leur cause sera probablement remise au terme de septembre.

Il est rare que le terme de la mi-été dure plus d'une semaine, et l'on ne croit pas que celui-ci fasse exception.

Une autre accusation grave est celle portée contre Mme Mary Meakin, accusée d'avoir causé la mort d'une jeune fille en pratiquant sur elle une opération illégale.

Il y a trois accusations de tentative de meurtre; les accusés sont Verano Francesco, Vincenza Storta (Mme Rocco Nonsiatio) et Max Patragami.

Jusqu'à présent voici la liste de la Cour d'Assises: George Anderson, effraction; Joseph Beauchamp et Arthur Foucault, meurtre, tentative de meurtre et vol avec effraction; Joseph Beauchamp, 2 accusations de vols; Joseph H. Brault, vol comme agent; Arthur Cadieux alias V. Morand, vol; Téléphore Collette, vol comme agent; Henry Collins, vol; Hymans Kraft alias Graf, alias Ben. Kraft, blessures; Wenceslas M. Croze, faux prétextes; Jos. A. Decelles, faux; Alphonse Crevier, parjure; Urie Deschamps, vol; Dominico Castellucci, parjure; Thomas Dubuc, vol de grand chemin; Thos. Fisher, vol comme serviteur; Giuseppe Fiora, parjure; Verano Francesco, tentative de meurtre; Wilfrid Gosselin, vol; Pantaléon Jobin, vol comme agent; Herménégilde Labrie, indécence; Wilfrid Langlois, Hector Lecavalier, vol comme agent; Léonard Loppore, blessures; Hector Lévesque et Émile Sauvageau, vol avec effraction; E. Legault, parjure; Michel Lecesse, parjure; Mary Levine et Andrew Newton, conspiration et fraude (2 accusations); Mary Meakin, homicide; Jules Michaud, vol; Charles M. Connell, vol; Louis Deschênes et Wm. Thornton, conspiration et vol; Arthur Fletcher, recel; Frank O'Flaherty, vol comme agent; Peter Pappas, indécence; Alexander Pavia, parjure; Maurice Pellerin, vol; Denis Perreault, vol; Alphonse Pelletier, tentative de vol; Genera Pezetta, blessures; Jos. H. Prieur, faux prétextes; Ovide Quenneville, vol comme serviteur; H. Saint-Amour, vol; H. Saint-Martin, vol; Vincenza Storta, tentative de meurtre; Eustache Sarrazin, tentative d'inceste; Sam Schwartz, tentative de vol; H. Jarres, avoir tenu une maison de jeu; Angelo Testaquezzi, blessures; Alice Cantin, faux prétextes et faux; Nicolas Vaskoukiss, blessures; Max Patragami, tentative de meurtre; Croxley Watles, tentative de vol; Max Weinstein, vol sur la personne; John Yoskago et Steve Mitchell, dommages; Raphaelo Damato.

Nos lecteurs sont priés d'accorder de préférence leur clientèle aux fournisseurs qui annoncent dans le "Devoir".



STORE

CHAPEAUX

En Feutre Dur et Mou

Nouveaux Modèles du printemps

CASQUETTES

Grand Assortiment

Toutes les nuances et pour toutes les occasions

PRIX TRES MODERES

SPÉCIALITÉ

Fabricants de Casques pour Policiers, Pompiers et Musiciens de fanfare.

Chapeaux de Soie conformés et réparés :: ::

Armand Doin

76 NOTRE-DAME EST

En face du Palais de Justice



STORE

LE TRANSPORT DU BOIS

Un ordre de la Commission des chemins de fer, reçu au Board of Trade hier, oblige les compagnies de chemins de fer entre Ottawa, Hull et Montréal à revenir à leurs tarifs de 1913 pour le transport du bois destiné à l'exportation du port de Montréal.

L'Association "Canadian Lumbermen" et le Montreal Board of Trade avaient porté plainte contre l'augmentation des taux de transport cette année.

Les membres de la Société Canadienne des Ingénieurs-Mécaniciens auront une assemblée spéciale, le 17 courant à 2 heures, à la salle Raby, 98 rue Fulford.

OBSEQUES DE
FEU W. CHENIER

Les funérailles de M. W. Chenier ont eu lieu ce matin à l'église du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. l'abbé Borrel officiait, assisté de MM. les abbés Montano et Fautoux, remplissant les fonctions de diacre et sous-diacre.

La messe de Perosi a été exécutée sous la direction du Dr L. Verschelden.

M. Langlois tenait l'orgue. A table. Monsieur questionne la cuisinière. — Ce potage a un goût... et il est tout vert... ne l'auriez-vous pas coloré avec la teinture des cheveux de madame?

ASSEMBLEE OUVRIERE

Les membres de la Société Canadienne des Ingénieurs-Mécaniciens auront une assemblée spéciale, le 17 courant à 2 heures, à la salle Raby, 98 rue Fulford.

COURRIERS PROVINCIAUX

(Des correspondants du "Devoir")

VILLE DE QUEBEC

NOUVEAUX ABATTOIRS

Québec, 15. — La compagnie des abattoirs de Québec a soumis hier soir au comité des marchés, les plans des abattoirs qu'elle établira à Limoilou. Ces abattoirs auront une capacité d'abattage de 100 bêtes à cornes, de 150 porcs et de 250 moutons. L'établissement coûtera \$363,855 et donnera de l'emploi à 160 hommes non compris les employés de bureau, le surintendant et les contre-maîtres. La construction sera commencée à la fin de juin afin que les abattoirs soient en opération en mars ou avril 1915. La ville transportera les marchés aux animaux sur le site des abattoirs.

ACCIDENT A L'AUQUEDUC

Québec, 15. — Un tuyau du nouvel aqueduc que l'on est en train de faire, a volé en éclats hier sur la rue Arago, causant des dommages considérables à plusieurs propriétés. Trois maisons appartenant à M. Edmond Picher ont été ébranlées et inondées. Les trottoirs et le sol ont été brisés par la force de l'explosion sur une forte étendue. On estime à \$2,000 environ les dommages causés par l'accident. C'est le premier accident du genre.

LE DRAME DE SAINT-SAUVEUR

Québec, 15. — La reprise de l'enquête du coroner sur le drame de Saint-Sauveur a été remise à aujourd'hui afin de permettre aux détectives de compléter leurs recherches. Le coroner Jolicoeur a exprimé son regret et son dégoût des rumeurs de toutes sortes mises en circulation par certains journaux, dans l'unique but de faire de la sensation. On ne prévoit aucune autre arrestation pour le moment contrairement à ce que dit un journal de Montréal et un autre de cette ville, en faisant planer des soupçons sur une personne éminemment respectable. Tous ces racontars sont de pures inventions. Les policiers s'occupent présentement de compléter la preuve qui sera faite à l'enquête en rapport avec les développements qui ont suivi le drame, et on possède, assure-t-on, des renseignements qui établiront quel est l'auteur du crime.

POUR L'ALGERIE

Québec, 15. — Le R. P. Forbes, supérieur du scolasticat des Pères Blancs Missionnaires dans l'Afrique, et le R. P. Mesnager, directeur de la même communauté, s'embarqueront sous peu pour l'Algérie où les rappellent le R. P. Forbes, à la Grand-Maison de l'Algerie, à la Grand-Maison de l'Algerie, à la Grand-Maison de l'Algerie.

Le R. P. Forbes, fondateur de la maison de Québec dont il était supérieur depuis 14 ans, est nommé supérieur de la mission de Rubaga et le R. P. Mesnager va aussi exercer son apostolat chez les peuplades de l'Afrique équatoriale. Le R. P. Snodgrass succédera au R. P. Forbes comme supérieur à Québec, et le R. P. Mesnager sera remplacé par le R. P. Ange Gélron.

Le R. P. Forbes est le frère de Mgr Forbes, évêque de Joliette.

SAISIE DE BOISSONS CHINOISES

Québec, 15. — Une quantité considérable de boisson chinoise a été saisie hier matin par les officiers du revenu dans une buanderie chinoise, propriété d'un nommé Sung Lung. Celui-ci a été arrêté pour vente de boissons sans licence.

FEU M. A. LEMAY.

Québec, 15. — M. Charles Albert Lemay, ancien avocat de Québec est mort hier matin à Saint-Evariste de Beauce après une courte maladie, à l'âge de 32 ans.

IL SE MEURT

Québec, 15. — Le R. V. Frère Victorien Pierre, directeur du collège des Frères des Ecoles Chrétiennes de Saint-Sauveur, est mourant.

POUR ROME

Québec, 14. — Sa Grandeur Mgr Malhiou, évêque du Régina, et sa Grandeur Mgr Béliveau, évêque titulaire de Saint-Basile, accompagnés de M. l'abbé Thériault, curé de Montmartre, Regina, et de M. l'abbé Marois, secrétaire de Mgr Malhiou, sont partis hier après-midi pour New-York en route pour Rome.

LA LEVEE DES BOITES POSTALES

Québec, 15. — Un service de voitures-automobiles pour la levée des boîtes postales a été inauguré, hier, au bureau de poste de Québec. Deux voitures-automobiles ont fait la levée des boîtes, hier, à titre d'expérience et le service sera continué avec augmentation du nombre des voitures. L'augmentation considérable des affaires au bureau de poste a nécessité l'adoption de ce service plus expéditif. Le contrat pour la levée des boîtes dans la ville est rempli par M. P. Campbell.

LEURS ALTESSES ROYALES

Québec, 15. — Leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse de Connaught ainsi que la princesse Patricia arriveront à Québec le 4 de juin et seront les hôtes de la ville tout le mois prochain. Ils occuperont les quartiers qui leur sont spécialement réservés sur la citadelle.

NOUVEAUX REGLEMENTS

Québec, 15. — Les modifications apportées récemment, par le gouvernement, aux règlements concernant les édifices publics, s'appliquent surtout aux théâtres et aux salles de vues animées. L'une des principales dispositions des nouveaux règlements est la prohibition des représentations de vaudeville et autres spectacles dans les salles de vues animées. On exige aussi pour ces salles un plus grand nombre de portes de sortie, des allées plus larges et des sièges assujettis au plancher. Dans les théâtres, les sacs de sable comme contre-poids aux décors ne pourront être employés que s'ils sont placés de façon à n'offrir aucun danger pour les employés travaillant sur la scène. Dans les théâtres qui seront construits à l'avenir les sacs de sable seront prohibés.

IL REVIENT A QUEBEC

Québec, 15. — M. J.-O. Mousseau, ancien député de Soulanges, était à Québec, hier, pour la première fois depuis le scandale de la Législature. M. Mousseau rend dans la Beauce, pour affaires professionnelles.

LA FETE DES ARBRES

Québec, 15. — La Fête des Arbres qui était, hier, pour la région de Québec, a été célébrée avec un éclat inaccoutumé, ici, par la plantation, avec le concours d'un grand nombre de personnalités distinguées, de plus de trois cents arbres, sur les terrains de l'exposition provinciale. La commission de l'exposition avait organisé pour la circonstance une cérémonie qui a obtenu le plus complet succès.

Les invités, qui étaient très nombreux, se sont rendus sur les terrains de Stadacona en automobile. On remarquait S. H. le lieutenant-gouverneur et lady Langelier, l'hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, le capit. V. Pelletier, A.D.C., S. H. le maire Drouin, Mgr Rouleau, principal de l'École Normale, M. Wm Power, M.P., MM. Eugène Leclerc et Louis Létourneau, M.P.P., l'hon. M. Roberge, MM. Laurendeau et Lafleur, de Montréal, les échevins Trudel, Garant, Bois, Côté, Paquet et Collier, plusieurs officiers du département de l'agriculture et autres citoyens de la ville. S. H. le lieutenant-gouverneur, le ministre de l'Agriculture et tous les principaux personnages, dont nous venons de citer les noms, ont fait la plantation des arbres qui commémoreront la célébration de la fête qui leur est particulièrement consacrée. Les invités ont été reçus sur les terrains par l'hon. Cyr. Delage, président de la Commission de l'Exposition, le secrétaire, M. Georges Morisset, et plusieurs directeurs. La plantation de chaque arbre faite par les principaux personnages présents a été photographiée. Ce sont les élèves de l'école forestière, sous la direction de M. Avila Bédard, qui ont fait la plantation des autres arbres qui sont pour la plupart des peupliers blancs, des érables, et autres espèces venant de la pépinière de M. Eugène Leclerc, de cette ville, et de la pépinière de Berthier. C'est la première fois depuis plusieurs années que la Fête des Arbres est célébrée par une cérémonie d'un caractère solennel.

OTTAWA-HULL

CONVENTION SECRETE

Ottawa, 15. — La convention des compagnies de tramways qui se tient à Ottawa ces jours-ci est tenue absolument secrète et pas un rapport n'a été communiqué aux journaux pour publication. Les journalistes se sont vu en outre refuser l'entrée de la salle des délibérations et rien n'a transpiré des décisions prises par l'association depuis le commencement de sa convention avant-hier soir au Château Laurier. La convention a été ouverte et se tient sous la présidence de M. Patrick Dubee, secrétaire-trésorier de la Montreal Tramways Company.

LE CORPS DES CADETS

Ottawa, 15. — Les principaux corps de cadets de la Capitale partiront pour le camp à Barrfield, près Kingston, le cinq juin, afin d'arriver à temps pour l'ouverture du camp le six juin. On s'attend à ce que plus de 2,500 cadets se rendent à Barrfield cette année. Plusieurs corps de cadets indépendants ont reçu l'invitation d'aller au camp cette année, entre autres les cadets ouvriers de Hull, les cadets des Frères de l'Académie Lasalle d'Ottawa, les cadets juniors des RR. PP. Oblats à Ottawa et les cadets des collèges commerciaux de Hull et d'Aylmer.

ACCIDENT MIRACULEUX

Ottawa, 15. — Un accident des plus singuliers est arrivé hier après-midi au coin des rues O'Connor et Slater. Un nommé Steers monté sur une motocyclette se dirigeait à toute vitesse vers la rue Bank sur la rue Slater quand, à l'intersection de la rue O'Connor, sa machine vint se jeter sur une automobile qui descendait elle aussi à toute vitesse la rue O'Connor. Le choc fut si violent que M. Steers fut projeté dans l'automobile, mais heureusement pour lui sa tête vint frapper le siège rembourré de la voiture. Le chauffeur de l'automobile mit aussitôt les freins et ne fut pas surpris en se retournant de voir un homme sur le siège arrière de la voiture. M. Steers ne reçut que de légères blessures aux mains et il fut immédiatement transporté chez lui par le chauffeur. La bicyclette a été mise en pièces.

M. Steers ne venait que d'avoir sa machine qu'il était allé retirer à la douane. Les deux témoins de l'accident prétendent qu'il avait perdu le contrôle de sa machine et c'est ce qui explique l'accident.

ELLES S'ÉCHAPPENT

Ottawa, 15. — Deux prisonnières en détention au Bon Pasteur se sont enfuyées de cet établissement depuis quelques jours et la police est à la recherche de leur sujet. Les deux prisonnières avaient l'habitude de travailler à la buanderie de l'établissement. La première, Margaret Sample, s'est évadée lundi soir et l'autre, Louise Duval, mardi soir. Les deux femmes avaient une somme de six mois à purger. On les croit rendues à Montréal et la police de cette ville a été avertie de leur disparition d'Ottawa. On croit que les deux femmes ont dû s'entendre pour s'évader par le même moyen.

LE "TEMPS"

Ottawa, 15. — La nouvelle publiée par la presse de la ville que le "Temps" avait été acheté par la maison Rea n'a pas été sans causer beaucoup de commentaires. Dans les cercles politiques on dit librement que le "Temps" deviendra l'organe du gouvernement et que l'ancienne direction libérale a cédé tous ses droits sur le journal. Cette nouvelle que le "Temps" devenait journal conservateur a causé une désagréable surprise aux organisateurs du nouveau journal conservateur, "Le Fédéral". Ce qui porte à croire que la nouvelle de l'acquisition du "Temps" par la compagnie Rea, dont le propriétaire est conservateur, est fondée, c'est que certain organisateur du nouveau journal a déclaré ouvertement tout son mécontentement. On murmure tout simplement dans les milieux bien informés que "Le Fédéral" est mort de par le fait que le "Temps" devient conservateur.

Le "Citizen" dans sa livraison d'hier soir annonçait la nouvelle du changement de politique du "Temps" et son acquisition par la maison Rea. Un démenti formel aurait été donné à la nouvelle, mais le reporter qui avait eu la nouvelle, prétend dans son journal et certain de son information, serait allé auprès de certain ministre et de plusieurs organisateurs conservateurs et aurait obtenu d'eux la confirmation de la nouvelle.

On s'attend à des développements

très intéressants au sujet de cette affaire d'ici peu. Il est peu probable que les organisateurs du "Fédéral" ne tentent de se débarrasser de quelque façon du mauvais tour que leur a joué la maison Rea.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Hull, 15. — L'Assemblée de la Chambre de Commerce de notre ville a été des plus intéressantes surtout à cause de la question de la construction du canal de la Baie Georgienne qui a été longuement discutée. Cette question a fait le sujet de la majeure partie de la discussion. La question fut présentée par le Dr Archambault qui s'est fait le défenseur du projet à la Chambre depuis assez longtemps. Comme la motion présentée par M. Archambault touchait à la politique il va sans dire qu'elle provoqua une grosse discussion.

Cette motion se lit comme suit: Cette Chambre déclare à la Fédération des Chambres de Commerce qu'elle devrait prendre l'initiative de faire adopter par chacune des Chambres de Commerce une motion à l'effet de faire savoir au gouvernement que le temps, est arrivé d'entreprendre la construction du canal de la Baie Georgienne et que chacune de ces Chambres s'engage à donner son appui entier à ce projet. Une longue discussion se produisit sur la question et le Dr Aubry accusa le Dr Archambault, le proposeur de la motion de ne pas être sérieux. Ce à quoi le Dr Archambault répliqua qu'il n'est pas seulement sérieux mais qu'il est en plus sincère. Il déclare qu'il est convaincu que le temps est venu de se débarrasser de l'esprit de parti pour travailler dans l'intérêt du pays. Finalement après une discussion mouvementée, la motion Archambault est adoptée par un vote de 2 à 1. La Chambre a aussi donné son appui au projet de l'établissement d'une cour juvénile à Hull.

DANS L'OUEST

AUDACIEUX VOLEURS

Penticton, C. A. 15. — Pendant l'orage de ce matin, des bandits ont pénétré au bureau de poste, ont forcé le coffre-fort et ont volé pour une valeur de \$69,000.

Ils ont aussi pris un paquet à l'adresse de la Banque Canadienne de Commerce, contenant \$5,000 en billets de dix piastres.

VINGT ANS DE PRISON

Vancouver, 15. — Les trois bandits russes, arrêtés pour vol, à la banque Hazelton, viennent d'être condamnés à 20 ans de prison, par la cour d'Assises à Prince Rupert.

MEURTRE D'UN CONTREMAITRE

Vancouver, 15. — Richard Hargreaves, de la ville d'Oster River, contre-maître des ouvriers employés à la voirie provinciale, a été assassiné hier matin. Un des manoeuvres, Robert Suttle, a été arrêté comme étant l'auteur présumé du meurtre.

ONTARIO

SEVERES SENTENCES.

Kenora, 15. — Trois jeunes garçons trouvés coupables, dernièrement, de vol de grand chemin, ont reçu hier les sentences suivantes: Bert C. Haloner, 5 ans et vingt coups de fouet; Reg. Smith, 5 ans, et Arthur Stranger, 5 ans.

DEUX JEUNES GENS DISPARAISSENT.

Huntsville, Ont., 15. — On a retrouvé hier soir, près du quai, un canot, dans lequel il y avait un chapeau et une canne. On croit à une tragédie.

Hier deux jeunes gens, Fred Gunn et D. Sarbor, partirent pour une promenade en canot. Depuis, on ne les a pas revus. Le chapeau retrouvé appartient à Gunn.

ACCUSE DE VOL.

Toronto, 15. — Un mandat d'arrestation a été émané contre J. W. Moyes à la suite de ses négociations comme promoteur de l'Ontario West Shore Railway. Cependant, le détective provincial Greer n'a pu trouver Moyes. On croit qu'il est parti pour l'Ouest. On le croyait jusqu'ici caché dans le parc Algonquin.

TROUVE COUPABLE.

Brockville, 15. — Léopold Simard, de Montréal, a subi son procès hier

CHOSSES MUNICIPALES

LA VILLE ET LA M. L. H. & P.

LES COMMISSAIRES ONT EU, HIER, UNE CONFERENCE AVEC M. NORRIS, GERANT DE LA M. L. H. & P. — LE PRIX DE \$156 PAR LAMPE EST JUGE EXORBITANT.

M. Norris, gérant de la Montreal Light, Heat & Power, a eu une entrevue avec les commissaires, hier, relativement au coût de l'éclairage de la rue Sainte-Catherine. M. Arthur Paquet, surintendant de l'éclairage, assistait à la séance. On sait que l'on doit installer des lampes sur poteaux de fonte après la disparition des poteaux, car l'enfoncement des fils sous terre est terminé sur un grand parcours. Or, la compagnie demande 156 dollars par lampe et les commissaires trouvent ce chiffre exorbitant, étant donné que d'après les calculs de M. le commissaire Hébert et de M. Paquet, la ville peut produire sa propre lumière au prix de revient de 108 dollars par lampe. Plusieurs autres compagnies ont, en outre, offert à M. Paquet de fournir cette lumière à environ 15 dollars par lampe.

M. Norris explique que le contrat de la compagnie ne valait plus que pour six ans et que c'était la raison du haut prix demandé. Pour l'éclairage de la rue Sainte-Catherine, il faudrait investir, dit-il, un capital de \$61,000. Il faudrait donc pour un contrat de six ans que la compagnie se remboursât à dix mille dollars par année, tandis que si le contrat était de dix ans, elle ne se rembourserait que de quatre mille dollars par année. M. Norris conclut que le prix qui sera demandé à la ville dépend entièrement de la durée du contrat. Si la ville veut signer un contrat de vingt ans la compagnie offrira un prix très acceptable.

M. Côté trouve qu'un contrat de vingt ans serait trop long, mais les commissaires semblent d'opinion qu'un contrat de six ans serait au contraire trop court.

Le maire a déclaré cependant qu'il était inutile si la compagnie ne voulait pas réduire le coût de \$156 par lampe, car la ville exploiterait alors son propre système d'éclairage.

Cependant, sur proposition de M. McDonald, il est décidé que M. Paquet et M. Norris auront une conférence au sujet des prix dont ils soumettront le résultat au bureau des commissaires la semaine prochaine.

M. Hébert veut qu'on lui fournisse une liste de prix pour un contrat de six, dix et quinze ans. Il fait remarquer que la ville aura besoin bientôt de cinq mille lampes, car il couvre le projet d'illuminer l'île Saint-Hélène et le Parc Mont Royal.

en cours de police et a été reconnu coupable de vol. L'inculpé, au moment de son arrestation, était armé.

TORONTO N'EST PAS MAITRE CHEZ ELLE.

Toronto, 15. — Les cours de justice ont encore décidé que la ville n'a pas le contrôle de ses rues et que la compagnie d'énergie électrique de Toronto a le droit d'ériger des poteaux sur les rues qu'elle voudra bien, et cela dans les limites de la ville, comme dans les territoires qui pourront être ajoutés à la ville.

De plus, une injonction a été accordée contre la ville, lui défendant d'enlever les poteaux qu'elle a posés et qu'elle pourra poser à l'avenir pour son utilité. Ce jugement a été rendu par le juge Middleton.

LES MORMONS.

Saint-Jean, N. B., 15. — Les Mormons ont établi une conférence à Saint-Jean, sous les auspices de la "Eastern States Mission". Les missionnaires font une grande propagande.

RETOUR DU Dr A. PLOUFFE

Le docteur Adrien Plouffe, autrefois interne à l'Hôtel-Dieu, est arrivé récemment de Paris. M. Plouffe a suivi à Paris les grandes cliniques, spécialement du célèbre professeur Lermoyez, à Saint-Antoine, l'Hôpital Rostchild, les Quinze-Vingts. Durant deux années scolaires, le jeune praticien a été attaché au service du professeur Laperonne, en qualité de moniteur, à l'Hôtel-Dieu (Paris).

M. Plouffe s'établit à Montréal.

La Création Sensationnelle

qui remporte à Paris un Succès sans Précédent,

C'EST LE NOUVEAU

Corset-Sangle du Dr BOSSARD

QUELLE EST LA DAME soucieuse de son confort — de son élégance et de sa santé, qui négligerait une chance pareille?

Ce merveilleux modèle réalise réellement l'idéal du corset.

Bas du buste, bien cambré dans le dos, pour soutenir délicieusement les reins, LE CORSET-SANGLE DU DR BOSSARD est tissé en mailles de fil d'Ecosse, bien aérées, — élastiques sur le devant seulement. — Il présente cette toute nouvelle particularité d'être RENFORCE, A MEME LE TISSAGE, à la partie abdominale, de façon à relever, à maintenir parfaitement et à effacer l'abdomen, — procurant ainsi à celle qui le porte UN BIEN-ETRE RAVISSANT, en même temps qu'il donne un CACHET DE DISTINCTION, avec la LIGNE SOUPLE et GRACIEUSE de la Mode actuelle.

LE CORSET-SANGLE DU DR BOSSARD habille admirablement; — satisfait l'élégance et l'hygiène, et est établi pour faire un long usage. — Toutes les dames l'adopteront. Venez l'examiner de suite.

ETABLISSEMENTS

A. CLAVERIE,

174 RUE ST-DENIS

(En face de l'Université Laval) Tél. Est 2833

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

L'INTERNATIONAL LIMITED
Le train le plus riche et le plus rapide du Canada
Montréal-Toronto-Chicago, 9 h. matin, tous les jours.

Bureaux en Ville
122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier-Tél. Main 6005
Hotel Windsor "Uptown 1187
Gare Bonaventure "Main 8229

CANADIAN PACIFIC

BILLET DE FIN DE SEMAINE MAINTENANT EN VENTE

Nouveau service à Chicago

31 MAI

SERVICE ADDITIONNEL

Dép. Place Viger, 1:15 p.m., 19, 23, 30 mai pour Shawbridge, Sainte-Agathe et stations intermédiaires.

Dép. Sainte-Agathe, 4:45 p.m., 17, 31 mai. Arr. Montréal, 7:35 p.m.

Dép. Sainte-Agathe, 7:40 p.m., le 25 mai. Arr. Montréal à 10:10 p.m.

Wagon-salon à ces trains.

BUREAUX DES BILLETTS: 241-242, St-Jacques
Hotel Windsor, 1187, Bell, Main 8225
Viger et de la Rue Windsor

L'EUROPE

UNE ILE (?)

LA FORMATION DE CREVASSES FINIRAIT PAR SEPARER L'EUROPE DE L'ASIE, PRETEND UN SAVANT ALLEMAND.

(Spécial au "Devoir")

Berlin, 15. — L'Europe, s'il faut en croire un savant allemand, deviendra un jour, une île. Le géologue Guillaume Goelsche vient de publier à cet effet de curieuses pronostics. Dans ce grand bloc de terre qu'est l'Europe, dit-il, des crevasses se produisent depuis une certaine période; c'est ainsi que les pays scandinaves ont été séparés de l'Islande et du Groënland et qu'un canal s'est formé entre l'Angleterre et le reste du Continent.

La tendance des formations de crevasses, ajoute le géologue, subsiste toujours et il est à prévoir que la mer pénétrera dans la région de l'Oural et s'y étendra entre le lac d'Aral jusqu'à l'embouchure de l'Obi. Elle séparera l'Europe de l'Asie et transformera l'Europe en île.

Cité de Montréal

SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DE BOIS.

DES SOUMISSIONS sous enveloppes cachetées, pour la fourniture et la livraison de bois adressées au Bureau des Commissaires et déposées à leur bureau à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à MIDI, vendredi, le 22 mai, 1914.

Les devis, formules de soumissions, et tous renseignements désirés pourront être obtenus à l'Hôtel de Ville, au Bureau de l'Agent des Achat et des Ventes.

Par ordre du Bureau des Commissaires.

L. N. SENECAI, Secrétaire.

Bureau des Commissaires, Hôtel de Ville, Montréal, 13 mai, 1914.

Cité de Montréal

SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DE CHARBON.

DES SOUMISSIONS sous enveloppes cachetées, pour la fourniture et la livraison de Charbon, adressées au Bureau des Commissaires et déposées à leur bureau à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à MIDI, vendredi, le 22 mai, 1914.

Les devis, formules de soumissions, et tous renseignements désirés pourront être obtenus à l'Hôtel de Ville, au Bureau de l'Agent des Achat et des Ventes.

Par ordre du Bureau des Commissaires.

L. N. SENECAI, Secrétaire.

Bureau des Commissaires, Hôtel de Ville, Montréal, 13 mai, 1914.

Ce journal est imprimé au No. 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité limitée). J. N. Chevrier, gérant-général.

FEUILLETON DU DEVOIR

LA TRAGÉDIE DE LA REINE

par Robert-Hugh BENSON

TRADUCTION DE H. FRILLEY

24

(Suite)

—J'ai eu peu d'occasions de parler, Votre Grâce, dit-il froidement.

—Il y a maintenant six mois, reprit Marie sans avoir l'air de l'entendre et pour couvrir court à ses plaintes, — il y a maintenant six mois que vous êtes entré à mon service; vous devez avoir appris beaucoup pendant ce temps. J'espère me servir de vous souvent, désormais; et si vous vous en tirez bien, je vous confierai des choses importantes. Mais il faut être patient, Master Menton, et tâcher de vous occuper seul. J'ai toujours besoin de sentinelles à mes côtés. Soyez très perspicace et silencieux, et sachez attendre.

Elle le regarda encore. Ses yeux croisaient les yeux bruns du jeune homme. Leur expression lui plut. Toute tristesse en était partie. Ce

pendant, on n'aurait pu dire qu'ils exprimaient beaucoup d'amitié.

—Je ne puis, par moi-même, trouver de l'occupation pour tous mes serviteurs, reprit la reine. Tout au plus puis-je leur fournir l'occasion d'en trouver. Mais Dieu sait, il y en a pour tous! conclut-elle avec force.

—Oui, Madame, dit Guy.

—J'ai dit à Master Englefield de vous présenter à milord Cardinal. C'est Lambeth qui sera désormais le centre et le pivot. Cependant, ayez l'œil ouvert de tous côtés.

—Oui, Madame.

—L'année prochaine il faudra s'occuper d'Oxford. Je ne sais quand nous pourrions mettre la main à cette affaire. J'espère vous envoyer dans cette ville. Vous connaissez les Universités. Vous nous serez utile.

Tandis qu'elle parlait, le visage

du jeune homme s'éclaircit visiblement. Elle comprit mieux que jamais que c'était l'oubli apparent ou elle avait laissé son officier qui lui avait donné cet air de tristesse. Cependant elle sentait que la barrière n'était point complètement renversée. Il y avait, dans le maintien de Master Mantion, une contrainte qu'elle n'avait pas remarquée auparavant. Cela venait-il encore de ce manque de charme dont elle avait conscience? Elle voulut pousser plus avant.

—Nous sommes tous bien heureux maintenant que milord Cardinal est ici, dit-elle. Vous étiez dans le Hall, hier, Master Mantion?</

LA VIE SPORTIVE

CE QU'ON DIT

FAVORISONS L'ESCRIME

La mode et le progrès ont fini par faire de l'escrime autre chose qu'une gymnastique sportive, en dehors même de l'utilité immédiate qu'il y a de savoir, le cas échéant, défendre sa peau sur le terrain. L'escrime, pratique, en entrant à tout jamais l'escrime conventionnelle du fleuret, a réussi à sauver de l'ennui le noble sport des armes. L'épée a donc droit à notre reconnaissance. Le moment est venu de la lui prouver en la faisant entrer dans le marasme. L'épée, telle qu'elle est pratiquée maintenant, est incontestablement un sport athlétique au premier chef, et qui demande, avec un entraînement sévère, des qualités exceptionnelles de vigueur et d'endurance. Le parler ici de cette escrime ardente, montante, combattive qu'il sied de pratiquer pour aborder avec quelque chance de succès les grands matches ou les grands tournois. Or, combien d'escrimeurs se donnent-ils la peine de préparer sérieusement leur entraînement? Combien savent tirer parti de leurs aptitudes physiques? Combien ont-ils attribué ce singulier état d'esprit?

Tout d'abord, à ceci: que le calendrier de nos épreuves est échelonné sur une période beaucoup trop longue. Notre saison dure au moins dix mois sur douze. C'est excessif! Il est impossible à un escrimeur de se maintenir en forme si longtemps. Il en résulte, pour chacun de nous, un état médiocre, constant, des hauts et des bas continus, que nous avons coutume d'attribuer à l'incertitude ou au hasard des poules. C'est nous seuls qui sommes incertains en réalité. Mais ce n'est pas notre faute! Enfin et surtout, si nous ne nous donnons pas la peine de nous mettre au point, c'est que la plupart des épreuves que nous disputons ne nous valent rien. Elles nous coûtent l'effort qu'elles exigent. Nous finissons par nous lasser de nous entre-tuer en famille pour pas grand-chose, sans escompter que, généralement, en dehors des prix dérisoires que nous pouvons récolter, ni nos membres, ni nos nerfs, ni notre amour-propre même n'y trouvent leur compte.

L'escrime à l'épée doit devenir un spectacle athlétique. Nous avons besoin d'émulation. Il nous faut du public autour de nous et non pas seulement quelques braves mais rares amis disséminés autour d'une piste pour nous encourager discrètement et sans bruit. Nous nous ennuyons mortellement, c'est un fait, et cette monotonie nous lueira si nous ne réagissons pas. Ici, la Fédération doit produire un gros effort, un effort décisif, en organisant des matches nombreux, intéressants, publics, en provoquant des rencontres internationales, individuelles ou par équipes, en mettant debout des soirées de gala où le grand public, soyez-en sûrs, afflue en masse, pour peu qu'une publicité intelligente soit faite autour de nous.

L'escrime redevenant alors un sport attrayant, passionnant, populaire et ne sera plus seulement une gymnastique discrète pour vieux messieurs obèses en rupture de ventre.

JOE BRIDGE.

SYNDICATS D'INITIATIVE

Le développement du tourisme, sous toutes ses formes, a provoqué, jusque dans les plus infimes bourgades, la création de syndicats d'initiative qui cherchent à attirer les visiteurs en faisant jouer les curiosités locales une réclame plus ou moins justifiée. L'émulation existant entre les différents syndicats d'une même région les incite malheureusement à exagérer et à présenter sous les plus séduisantes couleurs, par la voie d'affiches, de prospectus ou de guides, de soi-disant curiosités qui ne valent pas la peine de retenir l'attention du public.

Il y a d'abord les localités où se sont passés des faits plus ou moins historiques. Souvent les habitants ne résistent pas à situer exactement ce qui ne fut que la fiction d'un romancier. C'est ainsi qu'il y a quelques années encore, le gardien du château d'Albi vendait aux visiteurs les plumes dont se servait l'abbé Faria pour rédiger le manuscrit qu'il laissa à Monte-Cristo. On montre également à Tarascon la maison de Tarascon et le fameux baobab.

Dans nombre de musées de province, on exhibe des pièces antiques d'une authenticité douteuse. Un humoriste de nos jours prétend même qu'au musée d'Aix-la-Chapelle on lui montra le crâne de Charlemagne enfant (sic). Souvent plusieurs musées possèdent la même pièce qui, en son temps, fut pourvue unique.

Mais ce ne sont là que défilés sans importance, car les touristes ne visitent guère les musées de province qu'à part certaines galeries de tableaux, sont, en général, assez pauvrement garnis.

Nous ne pouvons critiquer aujourd'hui que l'exagération dans laquelle tombent certains comités d'initiative qui font un donjon féodal du moindre amoncellement de pierres branlantes, transportent en torrent impétueux un humble cours d'eau ou représentent comme une cascade grandiose une chute d'eau sans importance. En point de vue quelconque devient un panorama splendide et une anfractuosité rocheuse sans intérêt se voit pompeusement qualifiée de grotte imposante.

Les syndicats ne sont pas seuls à prouver ainsi les touristes: des ceux-ci arrivent dans un pays, les hôteliers s'efforcent de les retenir par la visite de prétendues curiosités et leur font ainsi perdre leur temps et leur argent.

Cet état de choses est infiniment regrettable, car les touristes auxquels on a promis monts et merveilles se découragent, abrègent s'ils

QUI GAGNERA ?

Avant l'ouverture des luttes, on peut se poser cette question qui ne laisse pas que d'être embarrassante

RAOUL ET PARADIS SONT RESOLUS A CONSERVER LEUR COURONNE

Dans quelques heures, les annales de la lutte vont s'enrichir d'une nouvelle page glorieuse et la réputation de notre métropole, comme ville de sports, n'en pourra que grandir. Il est difficile de donner, par une réclamation hâtive, une idée de ce que sera la grande lutte entre Raoul de Rouen et Paradis. Il faudra être là pour se la bien représenter et en conserver longtemps le souvenir. Un cyclone déchaîné dans la plaine, ne sera pas plus violent, et les câbles en verront de rudes au cours de la lutte.

Américus est un homme terrible. Très combatif, très fort et très scientifique, il peut faire face aux hommes les plus forts. Aussi entretient-on des craintes sérieuses sur les chances de Paradis. Ce dernier continue à s'entraîner très sérieusement. Il laisse de côté tous les plaisirs "sans excep-

tion", car il veut être en possession de tous ses moyens. Cela signifie que quelque chose de grave se passera ce soir là. Dans tous les cas, nous ne voudrions pas être à la place d'Américus. Ce dernier va bien prendre ses dispositions et se mettre sur ses gardes, mais contre un homme comme Raoul, on ne sait ce qui peut arriver. N'oublions pas que tous les lutteurs actuellement en Amérique ont été tombés par Américus: Ch. Cutler, le Dr. Roller, Trizensky, Aberg, Oderman, Gotch et Zbyzsky, tout le monde y a passé. Seul Raoul de Rouen n'a pas eu son tour et compte bien ne pas l'avoir.

Avant le grand match, Tremblay et Paradis se livreront, un combat acharné, sans merci et comme le championnat est en jeu, nous n'avons pas besoin de faire de longs commentaires.

OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE.
Baltimore à Montréal.
Newark à Toronto.
Jersey City à Buffalo.
Providence à Rochester.

LIGUE NATIONALE.
New-York à Pittsburgh.
Boston à Cincinnati.
Brooklyn à Chicago.
Philadelphie à St-Louis.

LIGUE AMERICAINE.
Chicago à Washington.
Cleveland à Philadelphie.
Detroit à New-York.
St-Louis à Boston.

LIGUE FEDERALE.
Kansas City à Pittsburgh.
St-Louis à Brooklyn.
Chicago à Buffalo.
Indianapolis à Baltimore.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après midi dans les séries des ligues Américaine, Nationale, Fédérale et Canadienne:

LIGUE AMERICAINE.			
	G.	P.	Pc.
St-Louis	000000000—0	4	1
Boston	010000000—1	7	1
Batteries: Hamilton et Agnew; Leonard et Carrigan. Arbitres, Egan et Evans.			
Cleveland	000000000—0	3	2
Philadelphie	000000001—1	2	2
Batteries: Hageman et Carisich; Plank et Lapp. Arbitres, O'Loughlin et Hildebrand.			
Chicago	000000000—0	2	3
Washington	000000001—1	2	2
Batteries: Scott et Schalk; Ayres et Henry. Arbitres, Dineen et Connolly.			
Detroit	000000030—3	6	1
New-York	000000100—1	2	0
Batteries: Dubuc et Stanager; Keating et Sweeney. Arbitres, Chilli et Sheridan.			

POSITION DES CLUBS.			
	G.	P.	Pc.
Detroit	18	7	720
Philadelphie	11	8	579
Chicago	12	13	480
St-Louis	11	12	478
New-York	10	11	476
Washington	10	12	455
Boston	9	11	450
Cleveland	8	15	348

LIGUE NATIONALE.			
	G.	P.	Pc.
New-York	00010003—4	5	2
Pittsburg	00120000—3	10	2
Batteries: Demaree et Myers; Adams et Gibson. Arbitres, Klem et Hart.			
Brooklyn	000000000—0	1	4
Chicago	000000140—5	10	0
Batteries: Ragon et McCarthy; Vaughan et Bresnahan. Arbitres, Rigler et Emslin.			
Philadelphie	0000010200002—5	5	1
St-Louis	0000210000000—3	9	1
Mayer, Deschger, Alexander et Kilfifer; Perriett, Robinson et Snyder.			
Boston	000000000—0	4	3
Cincinnati	10021200x—6	8	2
Tyler et Whaling; Benton et Clark.			

POSITION DES CLUBS.			
	G.	P.	Pc.
Pittsburg	15	5	750
New-York	10	6	625
Philadelphie	10	7	588
Brooklyn	9	8	529
Chicago	12	11	522
Cincinnati	10	13	435
St-Louis	10	15	400
Boston	3	14	176

LIGUE FEDERALE.			
	R.	H.	E.
Kansas City	000011000—2	2	5
Pittsburg	20300010x—6	9	5
Henning, Harris et Easterly; Walker, Adams et Berry.			
St-Louis	000010000—1	7	5
Brooklyn	00040000x—4	9	1
Willett et Hartley; Seaton et Land.			
Buffalo	010030001—5	6	4
Chicago	000000040—4	7	3
Krapp, Anderson et Blair; Lange, Fisk et Wilson.			
Baltimore	04001121x—9	13	5
Indianapolis	001002300—6	13	1
Quinn, Wilhelm et Jackitsch; Mullin, Kaiserling, Harter et Rariden.			

POSITION DES CLUBS.			
	G.	P.	Pc.
Baltimore	13	5	722
St-Louis	13	10	565
Indianapolis	11	9	550
Chicago	11	11	500
Brooklyn	8	8	500
Buffalo	8	11	421
Pittsburg	8	12	400
Kansas City	9	15	375

LIGUE CANADIENNE.			
	R.	H.	E.
Hamilton	00030001x—4	8	1
Brantford	000000000—0	2	2
Donahue et Zobe; Chase et Lacroix.			
Toronto	000000101—2	8	2
Ottawa	010000000—1	4	3
Kirley et Trout; Hall et Lape.			
Erie	000100025—8	12	6
St-Thomas	001042003—10	9	1
Brown, Sutton et McNeil; Hoolik, Wilkinson et Nevitt.			
London	010200116—11	15	1
Peterboro	000200010—3	7	6
Beebe et Snider; Schettler et Ryberg.			

LIGUE UNION

LA SAISON DE CETTE POPULAIRE RA JAMEDI PROCHAIN. — L'ALIGNEMENT DES EQUIPES.

La saison de l'Association de Crose Union s'ouvrira samedi prochain, avec un beau programme à l'affiche. Les parties seront jouées sur les terrains des clubs mentionnés en dernier lieu.

Voici quels seront les alignements des équipes:			
	But	Point	Arrière
Biron	But	Holmes	
Hamelin	Point	Walkers	
Bellerose	Couvert	Rankin	
Moisan	1re défense	Lafleur	
Alain	2e défense	Larocque	
Dufresne	3e défense	Cartier	
Aug. Martineau	Centre	Elliott	
Lapaneau	1re attaque	Monarch	
Mérineau	2e attaque	Merrill	
Langevin	3e attaque	Jameson	
Métivier	Intérieur	Davis	
Larivière	Extérieur	Kandall	
Victoria vs Westmount			
Evans	But	Gorman	
Gaffaney	Point	Shaye	
Lewis	Couvert	Furlong	
Allan	1re défense	Daniel	
Hall	2e défense	Edwards	
Kearns	3e défense	Norton	
Neville	Centre	Roue	
Chambers	1re attaque	O'Kane	
Baukers	2e attaque	Pitts	
Darragh	3e attaque	Walsh	
McMurtion	Extérieur	Bell	
Law	Intérieur	Howard	
Lachine vs Shamrock			
Lapierre	But	Malone	
Vincent	Point	Small	
Leclair	Couvert	Nolland	
Marcel	1re défense	Roberts	
Gauthier	2e défense	Moran	
Brown	3e défense	Scott	
Marchand	Centre	Ross	
Payer	1re attaque	Valièrie	
Leblanc	2e attaque	Munroe	
Malouin	3e attaque	Pratt	
Jetté	Extérieur	Broad	
Collin	Intérieur	Macdonald	

Nos lecteurs sont priés d'accorder de préférence leur clientèle aux fournisseurs qui annoncent dans le "Devoir".

LA JOUTE DE DEMAIN

Les amateurs du sport national canadien auront l'avantage d'assister à la première joute de crose de la saison demain après-midi alors qu'aura lieu une joute-pratique entre les équipes du National au terrain de Maisonneuve. Cette rencontre, quoique entre co-équipiers sera des plus intéressantes et permettra aux supporters du National de se rendre compte de la réelle valeur de leurs favoris.

Le National a promis de décrocher le championnat du Big Four cette année et les joueurs de notre équipe canadienne-française démontreront

demain qu'ils sont de taille à enlever aux meilleurs clubs de la Dominion Lacrosse Union le titre de champion pour la saison 1914. L'Heureux, Catta, Duckett, Degray, Pitro, Lalonde, Lachapelle, Gauthier, Lamoureux et tous les autres joueurs qui porteront l'uniforme violet et blanc cette année participeront à cette joute.

La partie commencera à 3 heures précises et nous ne doutons pas que tous les vrais partisans du National seront à Maisonneuve pour voir les noirs à l'oeuvre. Donc à demain.

LES ROYAUX GAGNENT LA DERNIERE JOUTE CONTRE PROVIDENCE

LES HOMMES DE KITTY BRANSFIELD SONT SORTIS VICTOIREUX HIER APRES-MIDI PAR 6 A 2. — L'EQUIPE AVAIT ETE REMANIEE.

Devant une assistance assez considérable, Montréal a réussi à faire mordre la poussière aux Providence, hier après-midi. La partie fut très intéressante et féconde en exploits. Nos Montréalais ont été superbe sur toute la ligne. Faut-il dire aussi que le gérant Kitty Bransfield avait eu l'idée de remanier son équipe. Flynn remplaça Holstein au premier but, et Deiningier remplaça Smith au champ. Ces joueurs rendirent des services très appréciables, tant au champ qu'au bâton. Montréal recevra aujourd'hui la visite des Baltimore et il est à espérer que nos joueurs locaux sauront faire honneur aux couleurs qu'ils portent.

Voici le résultat détaillé de la partie:

PROVIDENCE.			
	ABR.	R.H.	P.O.A.E.
Platte, rf	3	1	0 0 0 0
Shean, 2b	4	0	0 6 2 0
McIntyre, lf	3	0	1 1 0 0
Bauman, 3b	3	0	3 0 2 0
Tutweiler, cf	4	0	0 1 0 0
E. Onslow, 1b	4	0	0 14 1 0
Fabrique, ss	4	0	1 1 7 0
J. Onslow, c	1	0	0 1 0 0
Kocher, c	3	0	0 0 1 0
Oldham, p	1	0	0 0 0 0
Schultz, p	2	1	1 0 2 0
Totaux	32	2	6 24 15 1

MONTREAL.			
	ABR.	R.H.	P.O.A.E.
Keller, 3b	4	0	0 1 3 1
Whiteman, cf	3	3	3 0 1 0
Kippert, lf	2	1	0 4 0 0
Flynn, 1b	4	1	3 14 1 0
Deiningier, rf	3	0	1 4 0 0
Gunningham, 2b	4	0	0 1 7 0
Purcell, ss	3	1	2 6 0 0
Madden, c	3	0	0 1 0 0
Mason, p	2	0	0 1 0 0
Totaux	28	6	9 27 18 1

Résultat par reprises: Providence 000002000—2 Montréal 20112000—6

SOMMAIRE.
C. de 2 buts, Flynn (2), Purcell, C. de 3 buts, Deiningier, C. de sacrifice, Mason (2), Madden, Kippert, Bauman. Buts volés, Whiteman (2), Kippert. Laissés sur les buts, Providence, 6; Montréal, 5. Buts sur balles, de Oldham, (2); de Schultz; 2; de Mason, 2. Retirés au bâton, par Oldham, 1; par Mason, 1. But sur erreur, Providence, 1. Durée de la joute, 1:30.

AUTRES PARTIES

	R.	H.	E.
Baltimore	012330040—13	18	1
Toronto	010010023—8	3	3
Hearne et Snell, Umpires, Hart et Batteries: Danforth et McAvoy; Rorty.			
Jersey City	000100010—2	7	1
Rochester	0102023—9	12	0
Frill, Shears et Colter; Hughes et Williams.			
Newark	001100010—3	6	1
Buffalo	10002211x—5	7	3
Holmquist et Heckinger; Fullenwider et Lalonde.			

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Pc.
Rochester	11	6	547
Baltimore	11	8	579
Toronto	9	8	529
Buffalo	8	8	500
Newark	8	8	500
Providence	8	10	444
Jersey City	8	10	444
Montreal	7	12	368

LES JOUTES D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE.
Montréal, 6; Providence, 2.
Baltimore, 13; Toronto, 2.
Buffalo, 4; Newark, 3.
Rochester, 9; Jersey City, 2.
Jersey City, 9; Rochester, 6.

LIGUE NATIONALE.
New-York, 4; Pittsburg, 3.
Chicago, 5; Brooklyn, 0.
Cincinnati, 6; Boston, 0.
Philadelphie, 5; St-Louis, 3.

LIGUE AMERICAINE.
Washington, 1; Chicago, 0.
Detroit, 3; New-York, 1.
Beston, 1; St-Louis, 0.
Philadelphie, 1; Cleveland, 0.

LIGUE FEDERALE.
Baltimore, 9; Indianapolis, 6.
Buffalo, 5; Chicago, 4.
Pittsburg, 6; Kansas City, 2.
Brooklyn, 4; St-Louis, 1.

COMMERCE ET FINANCE

L'IRON MARQUE 24

Le progrès favorise généralement notre marché. — Le parquet est un peu plus actif. — Le C. P. R. cote 193 1/2. — Le Brazilian s'inscrit à 77 1/2. — Le Richelieu reste à 99. — Le bilan de la banque Impériale du Canada. — Le rapport annuel de la Dominion Steel Corporation. — Les compensations des banques. — L'immeuble. — Nouvelles diverses.

En Bourse de Montréal le ton général du marché est ferme. Les cours ont ouvert forts, ont solides pour la plupart, mais tous ne réussissent pas à garder leurs positions, et de légères pertes ont affligé certaines valeurs.

Le C.P.R. s'inscrit en ouverture à 193, contre 192 1/2 hier, et avait une assez bonne tenue tout au long de la séance.

Le Brazilian marquait une avance de trois-quarts de point à 77 3/4, niveau qu'il a conservé pendant toute la séance.

L'iron, après avoir ouvert à 22 1/2, cours de la fermeture précédente, est monté à 24, pour rétrograder ensuite jusqu'à 23. Pour ce qui est du nombre des ventes cette valeur est la favorite.

Le Power a débuté fort à 220 3/4, mais a perdu une fraction au cours de la séance, revenant à son cours précédent, 220 1/2.

L'action Shawinigan a fait un progrès d'un quart de point au cours de la matinée, marquant 133. Le Richelieu n'a pas changé depuis trois jours à 24. Pour ce qui est du nombre des ventes cette valeur est la favorite.

Le Laurentide, qui s'est négocié d'abord à 179, a fait un gain d'un demi-point, et a subi un léger recul à 179 1/4.

Le Crown Reserve se traitait à 137, et le stock Toronto à 133 1/4. Il s'est vendu quelques parts du Québec à 13 et du Ames Holden à 9 1/2.

A New-York, l'allure ascendante du marché s'est maintenue pendant les premières heures de la journée. Les principales valeurs lourdes prenant avantage de la rareté des stocks accusée pendant l'avance d'hiver, continuent de monter. Il y avait une bonne demande, embrassant une grande variété de stocks, avec des offres pressantes de Steel et de Reading, qui ont été achetées par larges tranches. Dans la plupart des cas, les prix étaient plus hauts et si la moyenne de l'avance pendant la première demi-heure n'était pas forte, quelques parts se sont améliorées d'un point et même plus.

Sur la place de Berlin, les cours ont été forts aujourd'hui, à la suite des indications de New-York. Le change sur Londres est de 20 marks 48 1/2, pleins pour les chèques, l'argent prêt à 2 1/2 pour cent, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

SENSATION A LA BOURSE

DE GROS CAPITALISTES VIENNENT A LA RESCOURS D'UN SPECULATEUR MALHEUREUX.

Londres, 15. — Le Stock Exchange a passé par une crise qui avait le caractère d'un véritable effondrement. Le règlement satisfaisant qui lui a été donné a failli causer des dégâts à droite et à gauche. Il a été question dans les cercles les mieux informés qu'une énorme opération spéculative se chiffrait par \$25,000,000 avait été négociée avec de sérieuses difficultés. Des actions pour ce montant sur tout du Grand Tronc et d'autres valeurs canadiennes, étaient entre les mains d'un spéculateur incapable de transférer ou de rencontrer ses versements immédiats. Une demi-douzaine de principaux membres du Stock Exchange, dont quelques uns représentent les puissants intérêts de la banque d'Angleterre, sont venus à sa rescousse et une partie de cette grosse somme a été liquidée. Le reste a été mis sous séquestre et sera tenu en tutelle jusqu'à ce que des temps meilleurs permettent de négocier l'opération avec succès.

LA BANQUE IMPERIALE

LE BILAN ANNUEL FAIT RESORTIR UNE AUGMENTATION DES BENEFICES DE \$233,000.

Le trente-neuvième rapport annuel de la banque Impériale du Canada, qui sera présenté à l'assemblée annuelle le 27 mai, a été publié et révèle un profit, déduction faite de toutes charges, de \$1,236,948 par comparaison avec \$1,125,971 l'année précédente. Dans le cours de l'année 1913, \$21,830 ont été pris sur les bénéfices et transférés aux fonds de réserve, ce qui l'a porté à \$7,000,000. Les dividendes au taux de 12 pour cent ont absorbé \$834,783. En plus de la contribution ordinaire de \$7,500 à la caisse du fonds de pension et de garantie des administrateurs, \$20,000 ont été ajoutés. La somme de \$74,601 a été portée au compte des profits et pertes par comparaison avec \$1,003,988 en 1912.

Le passif au public totalisé à \$63,387,456 se répartit comme suit: billets en circulation, \$4,762,347; dépôts, \$9,060,814; dépôts porteurs d'intérêts, \$49,178,490. Pour rencontrer ces obligations la banque a en main de l'or et de l'argent monnayé et du papier monnaie pour un montant de \$12,944,000 et un actif liquidant comprenant des petits prêts formant un total de \$34,473,459.

LA DIVIDENDE DE L'U. P.

New-York, 15. — Le comité exécutif de l'Union Pacific Railroad a décidé hier de réduire le dividende trimestriel sur l'action ordinaire, payable le premier juillet, de 1-2 à 2 pour cent. Ceci place le stock sur une base de 8 pour cent, et est en conformité avec les projets annoncés quand l'Union Pacific a déclaré récemment son intention de distribuer un gros bonus aux porteurs d'actions ordinaires.

LA BANQUE IMPERIALE

LE BILAN ANNUEL FAIT RESORTIR UNE AUGMENTATION DES BENEFICES DE \$233,000.

Le trente-neuvième rapport annuel de la banque Impériale du Canada, qui sera présenté à l'assemblée annuelle le 27 mai, a été publié et révèle un profit, déduction faite de toutes charges, de \$1,236,948 par comparaison avec \$1,125,971 l'année précédente. Dans le cours de l'année 1913, \$21,830 ont été pris sur les bénéfices et transférés aux fonds de réserve, ce qui l'a porté à \$7,000,000. Les dividendes au taux de 12 pour cent ont absorbé \$834,783. En plus de la contribution ordinaire de \$7,500 à la caisse du fonds de pension et de garantie des administrateurs, \$20,000 ont été ajoutés. La somme de \$74,601 a été portée au compte des profits et pertes par comparaison avec \$1,003,988 en 1912.

Le passif au public totalisé à \$63,387,456 se répartit comme suit: billets en circulation, \$4,762,347; dépôts, \$9,060,814; dépôts porteurs d'intérêts, \$49,178,490. Pour rencontrer ces obligations la banque a en main de l'or et de l'argent monnayé et du papier monnaie pour un montant de \$12,944,000 et un actif liquidant comprenant des petits prêts formant un total de \$34,473,459.

LA DIVIDENDE DE L'U. P.

New-York, 15. — Le comité exécutif de l'Union Pacific Railroad a décidé hier de réduire le dividende trimestriel sur l'action ordinaire, payable le premier juillet, de 1-2 à 2 pour cent. Ceci place le stock sur une base de 8 pour cent, et est en conformité avec les projets annoncés quand l'Union Pacific a déclaré récemment son intention de distribuer un gros bonus aux porteurs d'actions ordinaires.

LA DIVIDENDE DE L'U. P.

New-York, 15. — Le comité exécutif de l'Union Pacific Railroad a décidé hier de réduire le dividende trimestriel sur l'action ordinaire, payable le premier juillet, de 1-2 à 2 pour cent. Ceci place le stock sur une base de 8 pour cent, et est en conformité avec les projets annoncés quand l'Union Pacific a déclaré récemment son intention de distribuer un gros bonus aux porteurs d'actions ordinaires.

LA DIVIDENDE DE L'U. P.

New-York, 15. — Le comité exécutif de l'Union Pacific Railroad a décidé hier de réduire le dividende trimestriel sur l'action ordinaire, payable le premier juillet, de 1-2 à 2 pour cent. Ceci place le stock sur une base de 8 pour cent, et est en conformité avec les projets annoncés quand l'Union Pacific a déclaré récemment son intention de distribuer un gros bonus aux porteurs d'actions ordinaires.

LA DIVIDENDE DE L'U. P.

New-York, 15. — Le comité exécutif de l'Union Pacific Railroad a décidé hier de réduire le dividende trimestriel sur l'action ordinaire, payable le premier juillet, de 1-2 à 2 pour cent. Ceci place le stock sur une base de 8 pour cent, et est en conformité avec les projets annoncés quand l'Union Pacific a déclaré récemment son intention de distribuer un gros bonus aux porteurs d'actions ordinaires.

LA DIVIDENDE DE L'U. P.

New-York, 15. — Le comité exécutif de l'Union Pacific Railroad a décidé hier de réduire le dividende trimestriel sur l'action ordinaire, payable le premier juillet, de 1-2 à 2 pour cent. Ceci place le stock sur une base de 8 pour cent, et est en conformité avec les projets annoncés quand l'Union Pacific a déclaré récemment son intention de distribuer un gros bonus aux porteurs d'actions ordinaires.

L'IMMEUBLE

Des cinquante-neuf transferts immobiliers enregistrés hier, le plus important a été une vente faite par M. Joseph Ovide Gravel à la Corporation des Dames de l'Asile de Montréal pour les orphelins catholiques des lots 53-14 à 37, paroisse de Montréal, Notre-Dame de Grâce, pour \$264,25. Ceci devra remplacer la propriété vendue dernièrement par cette corporation, rue Sainte-Catherine.

Napoléon Beaudet a vendu à F. X. Cabana la moitié nord du lot 331-150, Côte Saint-Louis, avec bâtisses 716 à 726, coin des rues Laurier et Chambray, mesurant 25x73 1/2 pieds, \$18,000.

Wilfrid L. Picard à Joseph Roy, le lot 35-67, paroisse de Montréal, avec bâtisses à 280, Ave. MacDougal, Outremont, 25x94, \$16,500.

Le Herzl Hospital and Dispensary à Abraham Moses Vineberg, la partie sud-est du lot 100-12, 11 et 10, Saint-Laurent, avec bâtisses, 632, Saint-Urbain, \$17,000.

Onésime Ed. Lamoureux à J. B. Dupré, partie du lot 116, paroisse du Sault aux Récollets, à l'intersection du chemin de la Côte Saint-Michel et du chemin public, avec bâtisses, 10x200, \$10,400.

Ostias Lamoureux à M. E. Tremblay et autres, les lots Nos 181-541, 511, 504, 503, 502, 501, 500, 499, 480, 475 à 479, 506 à 510, 513 à 516, 519 à 529, 536 à 540, 547 à 553, 475 à 533, et les lots Nos 182-494, 450, 448, 443 à 447, 435, 436, 451 et 495, paroisse de la Pointe aux Trembles, pour \$22,050.

Gustave Gilbert à Isidore Collard, les lots 33, 34, Sainte-Marie, avec bâtisses, 332,400, \$49,100.

Mme H. Desmarais et autres à Benjamin Voyer, le lot 1203-161, Saint-Jacques, avec bâtisses, 762 à 766, rue Saint-Hubert, \$13,500.

Philippe Proulx à Joseph Moreau, le lot 384-770, paroisse de Montréal, avec bâtisses dans Westmount, superficie 4209 pieds, \$12,000.

Alexandre Laplante à Hiram W. Freeman, un emplacement dans la ville de Lachine, connu comme le lot 1B-20, avec bâtisses, superficie 17,775 pieds, \$10,250.

Les compensations des banques pour la semaine terminée hier n'ont pas donné des résultats aussi brillants que la semaine précédente. Au lieu de bonnes augmentations les rapports des villes grandes villes accusent des diminutions par comparaison avec les chiffres de la semaine dernière. La moins-value la plus accentuée nous vient de Winnipeg: cette ville enregistre une chute de \$2,713,399, par comparaison avec la semaine correspondante de 1913.

À Montréal, l'écart en baisse a été de \$1,700,098, et à Toronto, \$162,714. Les villes de Halifax et de Saint-Jean font ressortir un surplus confirmant la constatation souvent faite que les provinces maritimes supportent mieux la crise que n'importe quelle autre partie du pays.

Même en comparant avec la semaine précédente, les compensations, font ressortir un déclin. Ceci indique que l'augmentation de la semaine dernière était assez bien fondée, mais que l'activité dans la spéculation à la bourse et dans le commerce ordinaire s'est momentanément ralentie.

Voici un tableau comparatif de la semaine avec la période correspondante de l'année dernière.

Changements

Montréal \$54,876,377 dim. \$1,700,098

Toronto 41,900,560 dim. 162,714

Winnipeg 26,264,390 dim. 2,713,399

Halifax 3,035,958 dim. 66,443

Saint-Jean, N.B. 1,900,149 aug. 179,723

1,495,321 aug. 24,730

LA HOLLINGER GOLD MINES

Les opérations de la Hollinger Gold Mines pour le mois d'avril, ont été fructueuses. On s'attend qu'un nouveau record de tonnage sera annoncé dans le rapport qui paraîtra aux actionnaires en même temps que leur dividende, le 28. Les profits, pour le mois, seront d'environ \$125,000.

Les feuilles à la Hollinger ont donné de riches quart d'or provenant d'une profondeur de 2,000 pieds, niveau le plus bas où l'or ait été puisé au Canada. Les feuilles seront continuées jusqu'à 3,000 pieds de profondeur.

LA VICTIMES DU CANAL DE PANAMA

Washington, 15. — M. George M. Young, représentant du Dakota-Nord à la Chambre des représentants, a déclaré hier que le canal de Panama ne coûtera pas seulement \$500,000,000 aux États-Unis, puisque, depuis le début de sa construction, ils avaient perdu autant d'hommes qu'au cours de la guerre sanglante de 1812.

À l'aide de statistiques, fournies par le col. Goethals, M. Young a démontré que depuis le 1 mai 1904 jusqu'aujourd'hui, 2,190 personnes avaient perdu la vie.

LA VICTIMES DU CANAL DE PANAMA

Washington, 15. — M. George M. Young, représentant du Dakota-Nord à la Chambre des représentants, a déclaré hier que le canal de Panama ne coûtera pas seulement \$500,000,000 aux États-Unis, puisque, depuis le début de sa construction, ils avaient perdu autant d'hommes qu'au cours de la guerre sanglante de 1812.

À l'aide de statistiques, fournies par le col. Goethals, M. Young a démontré que depuis le 1 mai 1904 jusqu'aujourd'hui, 2,190 personnes avaient perdu la vie.

LA VICTIMES DU CANAL DE PANAMA

Washington, 15. — M. George M. Young, représentant du Dakota-Nord à la Chambre des représentants, a déclaré hier que le canal de Panama ne coûtera pas seulement \$500,000,000 aux États-Unis, puisque, depuis le début de sa construction, ils avaient perdu autant d'hommes qu'au cours de la guerre sanglante de 1812.

À l'aide de statistiques, fournies par le col. Goethals, M. Young a démontré que depuis le 1 mai 1904 jusqu'aujourd'hui, 2,190 personnes avaient perdu la vie.

LA VICTIMES DU CANAL DE PANAMA

Washington, 15. — M. George M. Young, représentant du Dakota-Nord à la Chambre des représentants, a déclaré hier que le canal de Panama ne coûtera pas seulement \$500,000,000 aux États-Unis, puisque, depuis le début de sa construction, ils avaient perdu autant d'hommes qu'au cours de la guerre sanglante de 1812.

À l'aide de statistiques, fournies par le col. Goethals, M. Young a démontré que depuis le 1 mai 1904 jusqu'aujourd'hui, 2,190 personnes avaient perdu la vie.

LA VICTIMES DU CANAL DE PANAMA

Washington, 15. — M. George M. Young, représentant du Dakota-Nord à la Chambre des représentants, a déclaré hier que le canal de Panama ne coûtera pas seulement \$500,000,000 aux États-Unis, puisque, depuis le début de sa construction, ils avaient perdu autant d'hommes qu'au cours de la guerre sanglante de 1812.

À l'aide de statistiques, fournies par le col. Goethals, M. Young a démontré que depuis le 1 mai 1904 jusqu'aujourd'hui, 2,190 personnes avaient perdu la vie.

LA VICTIMES DU CANAL DE PANAMA

Washington, 15. — M. George M. Young, représentant du Dakota-Nord à la Chambre des représentants, a déclaré hier que le canal de Panama ne coûtera pas seulement \$500,000,000 aux États-Unis, puisque, depuis le début de sa construction, ils avaient perdu autant d'hommes qu'au cours de la guerre sanglante de 1812.

À l'aide de statistiques, fournies par le col. Goethals, M. Young a démontré que depuis le 1 mai 1904 jusqu'aujourd'hui, 2,190 personnes avaient perdu la vie.

LA DOMINION STEEL CORP.

ACCUSE UN DEFICIT DE \$86,105 DANS SON COMPTE RENDU ANNUEL.

Le rapport de la Dominion Steel Corporation pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1914 qui a été rendu public hier fait ressortir des recettes totalisées de \$4,442,931 et des bénéfices applicables aux dividendes pour \$1,854,825. Le montant des profits de l'année allant au dividende ordinaire est de \$874,825 ou 2.85 pour cent sur les actions ordinaires. La Corporation a payé \$960,931 en dividendes, soit \$86,106 de plus qu'ils avaient gagné. Le résultat en a été que le surplus total à la fin de l'année n'était que de \$796,907 seulement, contre \$883,012 à la fin de l'année précédente.

Le compte "Profits et Pertes" pour l'année par comparaison avec l'année précédente est comme suit:

Recettes \$4,442,931 \$4,714,057

Amortissement et dépréciation 903,889 1,009,650

\$3,538,142 \$3,704,407

Intérêts sur coupons et escompte 1,683,317 1,331,739

Profits nets \$1,854,825 \$2,372,667

Divid. priv. 980,000 997,500

Différence \$ 874,825 \$1,375,167

Divid. ordin. \$960,931 \$1,277,101

Excédent total 796,907 \$883,012

* Pas de dividende pour le dernier trimestre.

Surplus \$86,106 \$x98,066

Surplus préc. 883,012 784,945

Excédent total 796,907 \$883,012

* Pas de dividende pour le dernier trimestre.

Surplus \$86,106 \$x98,066

Surplus préc. 883,012 784,945

Excédent total 796,907 \$883,012

* Pas de dividende pour le dernier trimestre.

Surplus \$86,106 \$x98,066

Surplus préc. 883,012 784,945

Excédent total 796,907 \$883,012

* Pas de dividende pour le dernier trimestre.

Surplus \$86,106 \$x98,066

Surplus préc. 883,012 784,945

Excédent total 796,907 \$883,012

* Pas de dividende pour le dernier trimestre.

Surplus \$86,106 \$x98,066

Surplus préc. 883,012 784,945

Excédent total 796,907 \$883,012

* Pas de dividende pour le dernier trimestre.

Surplus \$86,106 \$x98,066

Surplus préc. 883,012 784,945

Excédent total 796,907 \$883,012

* Pas de dividende pour le dernier trimestre.

Surplus \$86,106 \$x98,066

Surplus préc. 883,012 784,945

Excédent total 796,907 \$883,012

* Pas de dividende pour le dernier trimestre.

Surplus \$86,106 \$x98,066

Surplus préc. 883,012 784,945

BOURSE DE LONDRES

Londres, 15. — L'argent était en grande demande et les taux de l'escompte étaient élevés aujourd'hui. La prise de Tampico et les achats des professionnels par anticipation d'une augmentation de la demande de l'extérieur, a relevé le ton et a provoqué une amélioration générale du marché au Stock Exchange durant l'avant-midi. Les valeurs de tout repos des chemins de fer mexicains, les parts du Pétrol et les actions américaines étaient les valeurs fermes. Les Russes vendant par l'entremise de Paris, dans l'après-midi, ont occasionné un recul des Mmes et des parts du Pétrol, et le marché a clos tranquille. Les Chemins de fer du Mexique ont fini forts.

Les valeurs américaines ont ouvert solides et une fraction plus haut. Le Canadian Pacific a dirigé un mouvement de hausse pendant la matinée et les prix ont été de 1 à 1 3/8 au-dessus du pair. La liste est devenue plus facile au début de l'après-midi mais s'est rattrapée plus tard influencée par les achats de New-York, et a clos ferme.

BOURSE DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par MM. Fortier, Beauvais & Co., banquiers et agents de change, membres de la Bourse de Montréal, Edifice Royal Insurance.

STOCKS Dem. Offre. STOCKS Dem. Offre.

BelTel.C. 146 147 1/2 Nor.Ohio. 62 63 1/2

Brat.T.C. 77 78 1/2 N.Y.S.&C. 117 118 1/2

Can. Car. 173 174 1/2 Ogd.S. 117 118 1/2

Can. Cem. 88 89 1/2 Ott.T. 111 112 1/2

Can. Col.L. 28 29 1/2 Pennam. 50 51 1/2

Can. Cons. 190 191 1/2 Quebec Ry. 131 132 1/2

Can. Pacif. 190 191 1/2 Shawin. 182 183 1/2

Can. New. 100 101 1/2 Sherwin. 100 101 1/2

Can. Loco. 100 101 1/2 Spa.Riv.Co. 100 101 1/2

Crown Res. 100 101 1/2 St. C. 100 101 1/2

Dom. C.C. 100 101 1/2 Teck. 100 101 1/2

Dom. Loco. 100 101 1/2 Teck. 100 101 1/2

Dom. Loco. 100 101 1/2 Teck. 100 101 1/2

Dom. Loco. 100 101 1/2 Teck. 100 101 1/2

Dom. Loco. 100 101 1/2 Teck. 100 101 1/2

Dom. Loco. 100 101 1/2 Teck. 100 101 1/2

Dom. Loco. 100 101 1/2 Teck. 100 101 1/2

Dom. Loco. 100 101 1/2 Teck. 100 101 1/2

Dom. Loco. 100 101 1/2 Teck. 100 101 1/2

Dom. Loco. 100 101 1/2 Teck. 100 101 1/2

Dom. Loco. 100 101 1/2 Teck. 100 101 1/2

Dom. Loco. 100 101 1/2 Teck. 100 101 1/2

Dom. Loco. 100 101 1/2 Teck. 100 101 1/2

Dom. Loco. 100 101 1/2 Teck. 100 101 1

Le temps qu'il fera

DEMAIN :

Beau et frais.

Bulletin d'après le thermomètre de
Hearn & Harrison, 35 rue Notre-Dame
Est. R. de MESLE, gérant.

Aujourd'hui maximum 57
Même date l'an dernier 52
Aujourd'hui minimum 37
Même date l'an dernier 32

BAROMETRE
5h. matin, 30.21; 11h. matin, 30.20;
midi, 30.19.

SAMEDI, 16 MAI
Saint-Ubalde, fête et confesseur.
Lever du soleil : 4 heures 39.
Coucher du soleil : 7 heures 23.
Lever de la lune : 1 heure 8.
Coucher de la lune : 10 heures 52.

Dernière — heure

LA SUCCESSION LANGLOIS

M. ROGER VALOIS PRENDRAIT
LA DIRECTION DU JOURNAL
DE SON ONCLE.

Le départ de M. Langlois, pour
Bruxelles, fera perdre au "Pays" non
seulement un directeur de grande ex-
périence mais aussi une des plus for-
tes plumes du journal hebdomadaire,
celle notamment qui signait l'indica-
teur. Le successeur de M. Langlois
sera, dit-on, M. Roger Valois, neveu
de l'ex-député de Saint-Louis et ré-
dacteur à son journal, sous différents
pseudonymes, depuis sa fondation. On
assure qu'il y poursuivra la politique
de son oncle.

M. LAPOINTE SE FACHE

M. Lapointe, leader du conseil, a
menacé aujourd'hui le représentant
du "Star" de l'expulsion de la salle
du conseil. Ce journaliste a écrit
que la séance du comité de législa-
tion, hier, a été "une farce".

UN TUNNEL SOUS LE CANAL

M. McDonald a proposé ce matin
qu'une somme de trois mille dollars
soit votée pour retenir les services
d'un expert qui sera chargé de faire
un rapport sur le moyen le plus
propre de remédier à l'engorgement
de la circulation entre la
Pointe Saint-Charles et le centre de
la ville. M. McDonald croit que la
construction d'un tunnel sous le ca-
nal Lachine serait le remède le plus
pratique et le rapport de l'expert
sera demandé en ce sens.

POUR LES MAQUIGNONS

M. le commissaire Hébert et M.
l'échevin Dubon veulent que les
maquignons puissent se servir de la
petite piste du parc Lafontaine jus-
qu'à 10 heures du matin. M. Ainey
cite le chef Campeau comme opposé
à cette liberté qui engendrerait
certains désordres.

On décide d'attendre un rapport
de M. Bernardin.

UN CADASTRE

M. Hébert donne ordre de dres-
ser une liste de tous les terrains qui
sont la propriété de la ville ainsi
qu'une description de ces terrains.

ITALIEN ELECTROCUTE

Rapide des Cédres, 15 — M. Mac-
Mahon, coroner pour le district de
Montréal, est venu disposer, hier,
du cas de M. L. Cardasko qui a été
électrocuté par une machine à creu-
ser.

Cardasko était tombé à l'eau et
voulait se saisir après quelque chose,
mit la main à un fil chargé et fut tué.

LES TERRAINS DE JEUX

Les commissaires ont nommé ce
matin MM. Gaddois et Black direc-
teurs conjoints des terrains de jeux,
au salaire de \$1,200 par année cha-
cun. La discussion a été fort vive.

DEUX MARCHES

M. Biron, surintendant des mar-
chés de la ville, prévoit dans ses es-
timés la construction de deux nou-
veaux marchés, l'un dans le nord et
l'autre pour remplacer celui de la
rue Saint-Antoine.

VINGT POMPIERS

Les commissaires ont voté, ce ma-
tin, des crédits pour la nomination de
20 pompiers.

Les subsides additionnels du chef
Tremblay, au montant de \$127,000,
seront considérés par les commis-
saires au cours de la semaine pro-
chaine.

LE DRAME DE SAINT-SAUVEUR

(De notre correspondant)

Québec, 15. — L'enquête du cor-
oner sur le meurtre de Mlle Marie
Blanche Dubois, de St-Sauveur, a été
reprise ce matin à la résidence de la
famille de la victime. Avant de re-
prendre l'interrogatoire des témoins,
le coroner Jolicoeur a mis les jurés
en garde contre les rumeurs de tou-
tes sortes auxquelles certains jour-
naux de Montréal ont donné publi-
cation, en leur recommandant de n'en
tenir aucun compte parce qu'elles ne
sont pas fondées.

Les témoignages entendus n'ont
guère appris de faits nouveaux.

LE SIEGE DE M. LANGLOIS

M. A. P. PIGEON BRIGUERA LES
SUFFRAGES DES ELECTEURS
DE SAINT-LOUIS COMME CAN-
DIDAT LIBERAL — M. J. A.

BEAULIEU.

LES ISRAELITES.

En dépit de dénégations répétées,
la nouvelle de la nomination de M.
Godfrey Langlois, à Bruxelles, n'a
pris personne par surprise et depuis
plusieurs jours déjà des aspirants
candidats au siège de Saint-
Louis se tenaient prêts : on ne
sait pas encore la date de l'élection
laissée au bon plaisir de sir Lomen-
Gouin, mais on semble fixé sur deux
candidats au moins qui rechercher-
ont la succession Langlois.

M. A. P. Pigeon, imprimeur et édi-
teur du "Bulletin" et du "Canard",
recevra sans doute l'appui des libé-
raux du comté; il est président du
Club Saint-Louis, une forte associa-
tion libérale qui lui est dévouée. Du
côté conservateur on parle de M. J. A.
Beaulieu, avocat, neveu de M. Nan-
tel, ministre dans le cabinet Borden.
La lutte s'il faut en croire les bruits
se fera cependant pas entre deux
hommes seulement. Plusieurs autres
ont l'intention de briguer les suffra-
ges sous l'étiquette indépendante,
la situation viendra se compliquer
par l'entrée en lice des Israélites.
On assure qu'ils tenteront l'impos-
sible pour envoyer un des leurs à la
Législature. Ils ont élu par deux
fois un échevin juif pour ce quar-
tier, M. Blumenthal, et ont gagné un
nouveau siège à l'hôtel de ville en
élisant, dans Saint-Laurent, un au-
tre de leurs coreligionnaires, M.
Rubenstein, aux dernières élections.
C'est dire qu'ils ont apprécié et ne né-
gligeront rien pour le satisfaire. M.
Blumenthal a grande envie de se pré-
senter dans Saint-Louis mais cer-
tains Israélites influents veulent l'é-
loigner pour mettre un troisième
Juif sur les rangs et augmenter ainsi
leur prestige en évitant le cumul de
la part de M. Blumenthal. M. Jacobs,
avocat Israélite fort connu, sera très
probablement candidat; il est libé-
ral et membre du Reform Club, une
autre organisation libérale des plus
influentes. Advenant sa candidature
et celle de M. Pigeon, le gouverne-
ment de Québec, pris entre deux
feux, ne donnera pas son appui offi-
ciel à aucun des deux afin de pou-
voir réclamer comme sien l'élui, quel
qu'il soit.

M. PIGEON PRET A LA LUTTE

Rencontré ce matin, M. A. P. Pi-
geon nous confie la nouvelle de sa
candidature dans Saint-Louis; il
nous donne même une carte où figu-
rent son portrait, ses titres: imprimeur
et éditeur, et cette mention qui
montre bien qu'il se tenait prêt à
faire la lutte: "candidat dans Saint-
Louis pour la Législature provinciale".
M. Pigeon nous dit:

"J'ai de tout le quartier de valeu-
reuses adhésions: je suis dans Saint-
Louis depuis 25 ans et je crois y
être suffisamment connu. D'ailleurs,
il y a deux ans, lorsqu'il fut question
de la nomination de M. Langlois au
Conseil législatif, une liste de pas
moins de 200 noms d'électeurs me
fut présentée, me priant de briguer
les suffrages: je suis resté le même
et je compte sur l'appui de tous mes
amis qui sont nombreux; j'ai la con-
viction d'être élu."

M. BERCOVITCH CANDIDAT

A midi, nous obtenons de nou-
veaux renseignements sur la candi-
dature Israélite probable dans Saint-
Louis, A. un banquet d'Israélites qui
a eu lieu, hier soir, nous dit M. l'é-
chevin Rubenstein, il a été fréquem-
ment question de la candidature de
M. Peter Bercovitch, C.R., dans St-
Louis, advenant une élection pour
donner un remplaçant à M. Godfrey
Langlois. On croit que M. Jacobs bri-
guera les suffrages de ses compatriotes
aux prochaines élections fédérales.

Dans l'opinion de M. Rubenstein,
M. Bercovitch serait le plus représen-
tatif des candidats Israélites qui
peut être mis sur les rangs.

LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER

La session de la Commission des
Chemins de fer du Canada s'est ou-
verte ce matin, à 10 heures, dans la
salle du conseil de l'hôtel de ville,
sous la présidence de M. J. Drayton
et des commissaires adjoints M. Mc-
Lean et M. Mountain, ingénieur en
chef de la Commission.

La liste des causes à l'ordre du jour
est très remplie: ces dernières sont
au nombre de 21.

A midi, la Commission n'avait dis-
posé que de quatre items, dont le
principal renferme une "plainte de la
part des Boards of Trade de Montréal,
Ottawa et Québec contre le retrait
des taux de chemins de fer durant la
saison d'été entre Montréal et Otta-
wa, Montréal et Québec, et les sta-
tions intermédiaires, ainsi qu'entre
Montréal et les stations du Grand
Tronc à Iroquois et Rideau, et les sta-
tions du Pacifique Canadien à Win-
chester et Smiths Falls, y compris
Brookville et Prescott."

Cette cause a été référée à Ottawa,
où siégera la Commission mardi pro-
chain.

LES CAFES DE NUIT

LA CAUSE EST REMISE A JUI-
TAINE PAR LA COUR D'APPEL.

La cour d'Appel a siégé ce matin
au complet pour entendre la cause
portée devant elle par M. J. L. Bois-
seau, percepteur du revenu, concer-
nant les cafés de nuit à Montréal.
Après d'assez longs débats, la cour
d'Appel a remis son jugement à ven-
dredi prochain.

Saint-Jean, Terre-Neuve, 15. — Il
est rumoré ici que leurs Altesses
Royales le Duc et la Duchesse de
Connaught visiteront Terre-Neuve
dans les premiers jours de juin.

M. F.-D. MONK SUCCOMBE A UNE LONGUE MALADIE

Sa fin survenue à 4 heures ce matin à l'âge de 58 ans
provoque partout d'unanimes regrets. — Les
témoignages de sympathies

SA CARRIERE

L'Université Laval. Et il eut comme
collègues au professorat plusieurs
jeunes actuels. Tous se sont montrés
profondément affligés de la mort si
imprévue de M. Monk, envers qui
ils professaient la plus grande estime.
Les différentes personnalités
que nous avons rencontrées se sont
accordées à dire que la disparition
d'un tel homme est une perte et
pour la province de Québec et pour
tout le Dominion.

La première personne à qui nous
avons communiqué la nouvelle fut
sir Charles Peers Davidson, juge en
chef.

M. LE JUGE DAVIDSON

"M. Debartzch Monk nous dit-il,
m'était aussi cher par les relations
intimes que j'eus avec son distin-
gué père, M. le juge Davidson, que
par les relations personnelles et cor-
diales avec lui-même."

C'était une personnalité remar-
quable. Il jouissait de la considéra-
tion, plutôt de l'affection de ses
amis. Il a durant plusieurs années
occupé une place éminente dans la vie
publique de cette province, pour le
bien de cette province. Une fois
convaincu que la conscience et
l'honneur dictaient telle attitude au-
cune considération personnelle ne
pouvait lui faire dévier. On a ra-
rement entendu un orateur plus
convaincant et plus agréable dans
les deux langues à la tribune.

"Requiescat in pace"

M. LE JUGE DELORMIER

La nouvelle de la mort de M.
Monk a vivement frappé l'honora-
ble juge C.-C. de Lorimier qui fut
jadis professeur à l'Université La-
val, avec le défunt.

"C'est avec un extrême regret que
j'ai appris la fin prématurée
de l'honorable M. Monk. C'est une
perte pour le Canada tout entier,
car en lui disparaît un politicien
de premier ordre. Et je n'ai aucun
doute que sa mort causera les plus
vifs regrets pour tous ceux qui l'ont
connu car dans sa vie privée c'était
un homme des plus estimables et
des plus affables. J'ai eu l'avantage
pendant plusieurs années d'être à
ses côtés comme professeur à l'Uni-
versité Laval. Nous l'avons alors
toujours considéré comme l'un de
nos collègues les plus érudits et des
plus dévoués à l'éducation de la
jeunesse. A la famille, l'offre mes
sympathies les plus vives et les plus
sincères."

M. L. JUGE GREENSHIELDS

"J'ai appris avec le plus profond
chagrin la mort de l'hon. F.-D.
Monk. C'est une perte pour cette
province et pour le Dominion. M.
Monk était un homme d'une culture
générale, un orateur accompli et
éminent dans les deux langues et
dans la vie privée un ami sincère
et un gentilhomme accompli. Ses
actes publics justifient de dire qu'il
s'est consacré à son avantage per-
sonnel, et s'il eût vécu il aurait
continué d'exercer une influence
considérable et importante pour le
bien de la vie politique de son
pays."

M. LE JUGE GUERIN

Si je l'ai connu? Depuis mon en-
fance. J'ai fait ma première com-
munion avec lui, quand nous étions
tous deux élèves au Collège de
Montréal. Fidèle à ses amis; dans
sa vie publique — incorruptible.
Ni par la flatterie, ni les hon-
neurs n'ont pu corrompre la droi-
tude de son âme.

M. LE JUGE CHARBONNEAU

M. le juge Charbonneau, qui ré-
clame le tribunal, nous témoigna
en quelques mots son estime pour
le défunt.

"M. Monk, nous dit-il, fut mon
ami de collège. Durant toute sa
carrière, il a fait preuve d'un talent
extraordinaire. M. Monk était en
outre d'une intégrité hors ligne.
Fait remarquable, le défunt fut tou-
te sa vie, l'idole de ses électeurs
dans Jacques-Cartier."

M. LE JUGE SAINT-PIERRE

Le juge Saint-Pierre ne tarit pas
d'éloges à l'égard de son ancien
ami: "M. Monk fut de tout temps,
le type du gentilhomme et de l'hon-
nête homme. Tous les cultivateurs
de l'île Bizard, dont sa femme était
seigneur, le regardaient comme
leur protecteur. Il n'y a pas de
doute que sa mort va créer un vide
qu'on ne remplira pas aisément. Il
était très estimé et par ses compa-
triotes et par les Anglais. En lui
nous perdons un représentant qui
non seulement nous faisait honneur
mais rehaussait aux yeux des An-
glais notre nationalité toute entière."

M. Monk fut toujours pour moi un
ami personnel, quoique nous n'ayons
jamais professé la même poli-
tique, et c'est avec un vif regret
que je viens d'apprendre sa mort,
qui constitue pour nous une perte
considérable, étant l'interprète vrai
et sincère des sentiments canadiens-
français auprès de nos concitoyens
de langue anglaise."

M. LE JUGE ARCHER

Pour le juge Robert Archer, le
défunt fut le prototype du genti-
lhomme. Parlant de sa probité, M.
Archer s'est empressé de déclarer
qu'elle était à l'épreuve de toutes les
attaques.

M. LE JUGE BRUNEAU

"J'ai eu l'honneur de siéger ja-
dis aux côtés de M. Monk à la
Chambre des Communes. Le défunt
était un gentilhomme dans toute la
force du mot, possédant et le res-
pect de ses adversaires et la con-
fiance de ses amis. C'est réelle-
ment une grande perte pour le
pays."

M. LE JUGE HUSMER LANCOT

"Je viens, dit-il, de perdre en la

personne de M. Monk, mon meilleur
ami au monde. Il fut mon
condisciple de classe, et notre jeu-
nesse nous l'avons passée ensemble.
M. Monk était doué d'une intelligen-
ce supérieure et d'un cœur sans
égal. Son incorruptibilité est no-
toire et presque proverbiale. Pour
moi, il était le gentilhomme parfait,
l'homme d'honneur, incapable de
commettre la moindre bassesse.
C'était enfin une de ces âmes
nobles du moyen-âge comme on n'en
rencontre pas ou peu en ce siècle."

M. LE BATONNIER BASTIEN

M. Frs de Sales Bastien, C.R., nous
dit:

Par le décès de l'honorable F. D.
Monk, le Barreau de cette province
perd un de ses membres les plus
illustres et le Canada un de ses fils
les plus distingués. Avocat et juris-
consulte éminent, son passage au
Barreau n'a été qu'une suite de
grands succès. Son esprit large, son
jugement sain, sa grande honnêteté,
servis par une instruction solide et
deuil considérable pour la provin-
ce et le pays, étant données ses hau-
tes qualités intellectuelles, ses con-
naissances légales, sa grande genti-
lhomme qui a toujours été le
trait caractéristique de sa famille.
Le défunt appartenait à une des fa-
milles les plus distinguées du pays.
La maladie l'a empêché de jouer
dans le ministère le rôle qu'il aurait
pu jouer."

Me GONZALVE DESAULNIERS, C.R.

"C'est le plus honnête politicien
qui vient de mourir. Sa vie fut un
exemple constant de probité politi-
que et sociale. C'est, en somme, le
plus beau modèle du désintéresse-
ment que nous puissions trouver."

Me JEAN PREVOST, C. R.

"M. Monk fut jadis mon profes-
seur de droit constitutionnel. Je l'ai
connu plus tard comme adversaire et
ami politique. C'est pour moi une
des plus belles et des plus honora-
bles figures que nous ayons jamais
eues dans la vie publique. Il fut un
gentilhomme et selon l'expression
consacrée, toujours d'une civilité
non puérile et honnête. Il a donné
à la fin de sa carrière par sa démis-
sion, un exemple et une fière leçon
à ses compatriotes qui s'occupent
de la chose publique."

Me R. MONTY, C. R.

"M. Monk fut le plus honnête po-
liticien qui ait jamais honoré la vie
publique canadienne-française. Il
fut franc, loyal, dévoué. Il mettait
toujours le pays au-dessus de tout.
Enfin, il n'a jamais manqué à ses
devoirs."

Me R. DE LORIMIER, C. R.

"C'est une grande perte pour le
pays, et bien que je n'aie pas tou-
jours partagé ses vues politiques, je
ne puis m'empêcher de déclarer que
sa manière d'agir fut toujours irré-
prochable."

Me G. LAMOTHE, C. R.

"La mort de M. Monk est un évé-
nement déplorable au point de vue
canadien. Il était dans toute la
force de son talent. Son dernier geste
politique fut noble. On l'accusa de
négliger les intérêts de ses contri-
buables, et il a remis son mandat
immédiatement, ne voulant pas être
accusé de retirer des honoraires
sans les mériter."

M. J.-E. MORIN, professeur de
droit criminel à l'Université Laval.

"Je fus autrefois l'élève de M.
Monk à l'Université. C'était, à mon
dire, le professeur le plus respecté,
le plus aimé que j'aie connu. C'est
une grande figure qui disparaît.
C'était un homme sincère qui don-
na sa démission par conviction."

A L'HOTEL DE VILLE

M. LE MAIRE MARTIN

"J'ai beaucoup de peine de la dis-
parition de cet homme public. C'est
une perte pour tout le pays, et non
pas seulement pour le parti conser-
vateur, dont M. Monk était un des
chefs les plus éminents."

M. LE COMMISSAIRE HEBERT

"M. Monk était un homme
d'oeuvre, un homme charitable, un
philanthrope, qui meurt prématuré-
ment. Son dévouement pour ses
amis n'a pas peu contribué à ruiner
sa santé."

M. LE COMMISSAIRE THOMAS

COTE

"Ca me fait réellement de la peine
M. Monk était certainement un
homme sincère, consciencieux et
dévoué à son pays."

M. LE COMMISSAIRE AINEY

"J'ai toujours trouvé en M. Monk
un gentilhomme et un homme dé-
voué aux intérêts de la classe ou-
vrière."

M. LE COMMISSAIRE McDONALD

"M. Monk était un des hommes les
plus sincères et les plus charman-
ts que nous ayons eus en politique de-
puis un grand nombre d'années."

AU PARLEMENT

(De notre correspondant)

Ottawa, 15. — Députés et sénateurs
ont appris avec chagrin et
surprise le décès de M. Monk ce
matin. La plupart le savaient mala-
de, mais personne ne se doutait
qu'il fut si gravement. Aussi dès
leur arrivée au parlement, ce ma-
tin, tous ont-ils manifesté leur
étonnement et leur chagrin de cette
mort. A l'ouverture de la séance, ce
matin, MM. Borden, Laurier, Doherty,
Pelletier et Lemieux ont rendu
hommage à la mémoire de M. Monk
avec un vif sentiment d'émotion,

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

Messieurs les Gens d'Affaires, Songez à votre Bourse

S'il vous faut quelque chose en fait de meubles, tapis, etc., ce printemps, ne craignez pas de venir nous voir, vous trouverez certainement ce qu'il vous faut. Notre assortiment est considérable et pour ceux qui ne connaissent pas encore l'importance de notre maison nous ajouterons que notre magasin, mesurant 43 pieds par 95 et bâti à quatre étages, regorge de tout ce qu'il y a de plus nouveau en articles d'ameublement de maison.

Vous aurez vite oublié la différence du trajet, quand vous aurez constaté la différence entre nos prix, et ceux des maisons du centre de la ville.

ARCHAMBAULT
MAISON
949 St-Denis, coin Racine

Fauteuil ou Berçante de Boudoir \$4.95

L'article idéal pour anti-chambre, salle de réunions, bureaux publics, salles d'hôtel. Ces fauteuils sont de construction garantie; les montures sont faites de chêne solide et finies fumées, les sièges sont recouverts en véritable cuir. C'est une balance de stock qu'il nous a été possible d'acheter et nous ne pourrions pas répéter ces articles à ce prix. Tant qu'il nous en restera, fauteuil ou berçante. **\$4.95**

Seroux, Daignault & Brault
Simples
Tél. Est 6819-637-39 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL

**Grandes Occasions
d'Economie en
Chaussures**

TEL. EST 4510
Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple
447 SAINTE-CATHERINE EST

200 PAIRES DE BOTTINES BOUTONNÉES POUR DAMES, tige en cuir au
métal ou chevreau, bouts rapportés, semelle à demi-trépointe
Goodyear, talon haut. Pointure : 2 1/2 à 7. Régulier \$3.00, pour
\$1.99

BOTTINES BOUTONNÉES EN CANEVAS BLANC POUR
ENFANTS, hauteur 7 boutons, bouts rapportés, semelle pesante
et talon bas. Pointures 6 à 10 1/2. Régulier \$1.50, pour . . . \$1.29

**N.-G.
Valiquette**
LIMITÉE
Palais d'Ameublement
471-477
Ste-Catherine Est

Un Ameublement complet de Salle
à Manger pour \$20.00

L'offre la plus remarquable jamais
faite au public montréalais. Une salle à
manger complètement meublée pour
\$20.00. Cette offre merveilleuse com-
prend un buffet, une table ronde à ex-
tension avec deux panneaux ad-
ditionnels et cinq chaises en orme doré. Des
commandes de chaises à la manufacture
ont seules permis d'obtenir un si bas
prix. Venez le voir. L'ameublement de
sept morceaux complet pour \$20.00.

**Occasions
Exceptionnelles**

Angle Sainte-Catherine et Montcalm

Toile à nappes blanche et
écru, largeur de 72
pouces, pour . . . 49c

Toile à nappes, crème, lar-
geur de 72 pouces, 49c
pour . . .

Bon coton à draps, dans la
largeur de 8 x 4, 25c
pour . . .

Coton circulaire, blanc, lar-
geur de 40 pouces, 23c
pour . . .

**PHARMACIE
Lecours et
Lancot**
510 STE-CATHERINE EST
Côte St-Denis, Montréal.
Téléphones :
Est 4608-833-2770

**Aux médecins, étudiants et
gardiens-malades**

nous offrons un choix considérable d'in-
struments de chirurgie. — Thermomètres,
Trousseaux pour la chirurgie, pansements et
dissection. Tables et Meubles pour bu-
reaux et salles d'opérations.

Spécialité : Articles pour malades, ar-
ticles qui, ordinairement, ne se vendent
pas dans les pharmacies.

car il y a quelques mois à peine
M. Monk était encore une des gran-
des figures de la politique cana-
dienne actuelle.

M. Borden est le premier orateur
de la journée. Il annonce lui-même
la nouvelle aux députés. "C'est mon
triste devoir d'annoncer le décès de
M. Monk à cette Chambre, dit-il. Il
a été longtemps membre de cette
Chambre, et plusieurs mois mem-
bre de mon ministère. Je rencontrai
M. Monk pour la première fois en
1896. Depuis lors nous fumes long-
temps associés et j'ai été son ami
personnel. Il y a quelquefois des
différences d'opinions entre nous, et
c'est à cause d'un tel différend qu'il
abandonna de faire partie de mon
ministère. Mais ces différences d'opinion
n'ont jamais empêché M. Monk d'être
un homme de grandes qualités, un pa-
lementaire distingué, un laborieux,
une des figures marquantes de notre
politique et de la vie publique
canadienne. Il était sensible, il
avait un vif sentiment de son devoir,
et sa mort est une vive perte pour